



# Amicale des Anciens

Bulletin 2021

FUNAF

Lycée Professionnel

HELENE BOUCHER

# CONCOURS NATIONAL DU MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

SPÉCIALITÉ COIFFURE

MÉDAILLE D'OR

## Julie LEGUY



Julie LEGUY et son Modèle



Melody LEFEVRE le Modèle



Julie, Melody et l'équipe enseignante



## Le Mot du Président

**Gilbert TROUILLET**



## Du Vice-président

**Jean-Pierre GAUTIER**



*Avec la plume de Bernard TIMON*



**2020 / 2021 ..... Que dire ?...** que ce fut des années perturbées ?... C'est devenu d'une banalité !... Et pourtant, souvenons-nous, à cause de cette pandémie, la Covid 19, dans tous les secteurs, il y eu de **véritables séismes**, notamment dans :

- **La santé bien sûr**, avec des hôpitaux surchargés et obligés de déprogrammer des soins, du personnel très exposé mais devant se surpasser, un nombre de morts effrayant !
- **L'emploi**, avec les fermetures nécessaires d'un grand nombre d'établissements, dans la restauration, l'hôtellerie, les musées, les spectacles, l'éducation et la formation, avec la mise en place de toutes les précautions de distanciation, de gestes barrières, et du télétravail.
- **L'éducation**, qui a dû fermer de la maternelle aux universités, avec des cours par internet, et des moyens qui n'étaient pas toujours adaptés.
- **L'économie**, en général, qui a dû voler au secours de nombreuses entreprises pour sauver l'emploi, en créant des emprunts dont le montant donne le vertige... Et ces efforts devront se poursuivre pour réussir la relance économique.

Rappelons-nous, au début de cette terrible pandémie, le Président Macron nous avait dit, parlant de celle-ci, « Nous sommes en guerre » ... Bon nombre d'entre nous trouvait que ces mots étaient... un peu... forts ! Et pourtant, aujourd'hui, alors que le bilan n'est pas encore clos, il nous faut admettre que c'est bien une guerre que nous livrons contre la Covid..., et que celle-ci n'est pas encore gagnée, et qu'il nous faut continuer à faire des efforts d'acceptation..., acceptation de la vaccination..., des gestes barrières..., et des conséquences financières qui s'amorcent et semblent inévitables (hausse des prix, diminution des aides et des retraites, inflation).

### **Et pendant toutes ces secousses, dont on redoute que ce ne soit jamais la dernière, notre Amicale, elle, que devient-elle ?**

Eh bien, comme la tortue devant l'adversité, elle est rentrée dans sa coquille, en essayant de s'adapter au mieux au milieu de tous ces séismes, en souhaitant que chacun ait pu se préserver de toutes ces conséquences, conséquences que, à ce jour, nous avons encore beaucoup de mal à évaluer.

Ainsi, il nous a fallu, comme l'an dernier, décaler la date de notre Assemblée Générale, qui, cette année, est donc prévue **le 16 Octobre prochain**, ceci en accord avec M. Chartrain, proviseur, qui, comme d'habitude, et avec la plus grande disponibilité et un excellent accueil, nous mettra un local à disposition (local permettant de respecter les gestes barrières).

Il nous a aussi fallu poursuivre la mise en place d'un site internet car, comme nous l'expliquions lors de notre dernière assemblée, la recherche des publicités se fait de plus en plus difficile, les entreprises et commerces étant, à cause de la situation sanitaire, devant une interrogation sur leur devenir. Or, ces publicités participent au financement des frais d'impression de notre bulletin. Et, bien que le lycée nous assure ces impressions au plus juste prix des seules fournitures, il nous faut réduire le nombre d'exemplaires « papier ». La création d'un site, outre le fait que cela nous permettra d'y répertorier nos bulletins, nous facilitera aussi le contact avec les plus jeunes, qui privilégient ce mode de communication.

La Société que nous avons missionnée pour la création de notre site, est une société créée et gérée par M. Jérôme Gréory (fils de Michel Gréory, un ancien élève de Funay). Grâce à cette relation, cette société du Groupe MIX TRIO, présidée par Jérôme Gréory, nous a consenti une tarification très préférentielle, et dans un délai raisonnable, malgré les confinements successifs dont elle a dû s'accommoder.

Grâce aux efforts de chacun, nous avons pu réaliser ce bulletin, que nous vous présentons maintenant.

### **Après cet article, nous vous invitons donc à découvrir :**

#### **- Le Mot du Proviseur :**

Fidèle à la tradition, **M. CHARTRAIN** nous expose rapidement les difficultés qu'avec ses enseignants et l'ensemble du personnel, ils ont dû surmonter, pour arriver à maintenir une qualité de formation qui fait honneur à notre Lycée. En effet, cette année encore, les résultats des différents examens sont excellents, et confirmés par les distinctions obtenues aux concours du « Meilleur apprenti de France », à savoir, sur le plan départemental, en coiffure, trois médailles d'argent et deux de bronze...

en menuiserie-agencement, une médaille d'or. Sur le plan national, en coiffure encore, une de nos lycéennes, Julie LEGUY, décroche la médaille d'or... Par ailleurs, les élèves de la section « Béton armé » ont réalisé un Drakkar qui a fait l'objet d'un reportage très élogieux dans la presse régionale.



Dans mon article « Funay ... et Demain ? » paru dans notre bulletin 2019, je fais état des capacités d'adaptation de ce lycée, pour maintenir contre vents et marées, un enseignement de qualité. Eh bien, M. Chartrain et son équipe, nous font la démonstration que cette tradition se perpétue, et que, malgré toutes les difficultés rencontrées, ils font face, et maintiennent cet engagement.

Pour nous tous, pour nos enfants et petits-enfants, pour notre économie qui est tellement dépendante de la formation de nos jeunes, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

#### **L'Article de M. VILLENEUVE :**

Monsieur Villeneuve, ancien proviseur de Funay de 1984 à 1991, nous dévoile ses convictions quant à la nécessité d'un rapprochement entre le monde professionnel et l'Education Nationale. Ceci, afin de promouvoir la formation en alternance qui, bien que n'étant pas toujours facile à mettre en œuvre, est une nécessité et un critère de qualité.

#### **L'Article de Monique DORCAS :**

Monique, qui est membre du bureau de notre Amicale, est une ancienne élève d'Hélène Boucher (1965-1968). Elle nous avait écrit un article (bulletin 2020) dont la lecture avait enthousiasmé l'ensemble de nos lecteurs. Forts de ces échos très favorables, nous avons obtenu qu'elle récidive. Eh bien, j'ai le sentiment que vous ne serez pas déçu ! La découverte de son parcours professionnel..., parcours de vie comme elle le dit, est un régal. Un régal parce que très bien écrit, mais aussi parce que c'est un témoignage qui montre qu'une formation à Hélène Boucher, peut déboucher sur des situations très enviables. Les jeunes pourraient y trouver une source d'inspiration, et un bel exemple.

Merci Monique..., nous en redemandons !

**L'Article de M. Stéphane DAVID,** Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques, Secteurs Soins et Services à la personne et aux collectivités, Coiffure et Métiers de la Sécurité.

Le titre de M. DAVID, assorti de ses fonctions, souligne, s'il en était besoin, les capacités d'adaptation de notre Lycée, sous les directives de l'Education Nationale.

Notre société évolue, la durée de vie moyenne augmente, les métiers d'aide à la personne vont prendre une place de plus en plus importante..., et finiront, sans aucun doute, à générer les rémunérations qu'ils méritent... Quant à la sécurité, nos évolutions de Société font, là aussi, que les besoins sont plus nombreux.

M. DAVID, dans son article, nous relate les réussites de ces formations, et les brillants résultats obtenus par leurs élèves, et notamment ceux de Julie LEGUY qui décroche la médaille d'or au concours national du Meilleur Apprenti, dans la spécialité Coiffure

**L'Article de M. Samuel MOINE**, Directeur délégué aux métiers du Bâtiment. M. Moine, dans cet article, évoque la réalisation de cette œuvre collective, le Drakkar, qui a fait l'objet d'un bel article dans la presse régionale, et qui a permis aux élèves de la section maçonnerie-gros œuvre, de se faire mieux connaître.

M. Moine nous explique ce qu'est *l'enseignement différencié*, et quels sont ses objectifs..., objectifs qui pourraient, me semble-t-il, se résumer à « Faire en sorte de ne laisser personne au bord du chemin »

**L'Article de M. Pascal DUGUET**, Directeur des Métiers de l'Hôtellerie-Restaurant.

M. Pascal DUGUET nous explique comment, malgré tous les problèmes liés à la pandémie de la Covid 19, son équipe d'enseignants s'est organisée pour faire en sorte que nos jeunes de cette spécialité, aient une formation qui leur permette néanmoins, de fonder tous les espoirs sur leur future intégration dans la vie active.

**L'Article de Jacky et Annick DESNOS**

En qualité de secrétaires de notre Amicale, Jacky et Annick nous font habituellement une rapide synthèse sur les réunions de l'année écoulée. Là encore, la Covid a tout bousculé, car les réunions se sont tenues en comités restreints, et en dehors du Lycée, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et sans que nos secrétaires soient appelés. Seule l'Assemblée Générale a fait l'objet d'une information élargie, mais pour des raisons personnelles liées à la santé, ils n'ont pu y assister. C'est donc Jean-Pierre Gautier qui a pris la plume et est venu les seconder, pour nous faire le compte-rendu de cette réunion annuelle.

**L'Article sur le parcours de Gérard BIHOREAU**

Nous le constatons tous, les évolutions techniques et les évolutions de Société sont devenues tellement rapides, que nos jeunes doivent et devront s'adapter à ces évolutions galopantes d'une façon quasi permanente.

Gérard Bihoreau, ancien élève de Funay, a vécu un parcours professionnel qui, bien que plus ancien, est l'image même d'une succession d'adaptations.

Cela me semble, là encore, un bel exemple pour nos jeunes, exemple où le découragement n'est pas de mise, et les rebondissements de situation s'enchaînent. Je vous livre mon interview de Gérard.

**Le Programme de notre prochaine assemblée**

Réservez nous ce **samedi 16 Octobre**... Notez-le sur votre Agenda. Ce sera l'occasion de se retrouver et de passer un agréable moment.

### **Le Compte-rendu financier par Jean-Claude BOULAY**

Jean-Claude nous dévoile l'évolution de nos comptes au cours de l'année 2020. Ces comptes soulignent une augmentation très sensible du nombre de nos adhérents. Réjouissons-nous et persévérons, car il nous faut renouveler une équipe que l'âge ne ménage pas.

### **L'Article de Jean-Pierre, qui, en notre nom à tous, rend hommage à deux amis qui nous ont quittés**

Marcel MARIETTE, ancien professeur, s'en est allé le 16 Mai 2021, à l'âge de 87 ans. C'était un fidèle de notre Amicale.

Gabriel MAUCOURT est décédé le 13 Avril 2020. Pour des raisons de pandémie, ses obsèques n'ont été célébrées que le 24 Avril 2021. C'était un témoin du Centre de Jeunesse de Funay, qui a donné naissance à notre Lycée.

**Nota :** Vous aviez certainement remarqué que nous nous sommes mis à trois pour réaliser cet article. La Covid, et des problèmes personnels de santé de Gilbert, notre Président, l'obligeant à se déplacer difficilement, et avec deux cannes, nous ont contraint à resserrer les rangs et à l'aider.



# CPM

Comptoir des Plombiers du Maine

*Les professionnels sont là*



## DISTRIBUTEUR

- Chauffage ■ Plomberie
- Energies renouvelables
- Solutions d'accessibilité sanitaire pour personnes à mobilité réduite

Tél.: 02.43.23.13.73

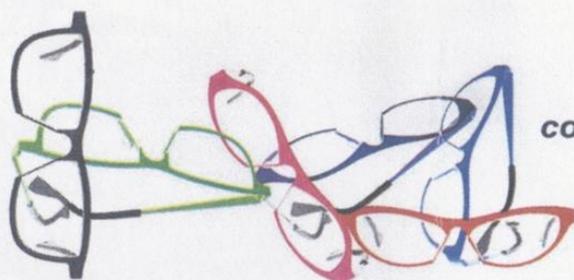
Fax: 02.43.23.73.99

[cpmlemans@wanadoo.fr](mailto:cpmlemans@wanadoo.fr)

16, rue de Portland

72 100 Le Mans

[www.bleurouge.fr](http://www.bleurouge.fr)



*Offrez-vous le confort de la vision !*

## OPTIQUE MOREL

6 pl Roosevelt - 72000 LE MANS

02.43.24.36.92

[Optique.morel@wanadoo.fr](mailto:Optique.morel@wanadoo.fr)



**VARILUX** | Eyezen



## Le Mot du Proviseur

M. Xavier CHARTRAIN



A la même époque, l'an dernier, j'avais commencé ce propos avec ces mots « Votre Amicale fondée en 1945, traverse le temps... Et s'adapte !!! ». J'imagine, que vous, les Anciens, vous les témoins fidèles de l'évolution de ce lycée, comme beaucoup d'autres, avez dû vous adapter pour traverser cette année particulièrement chaotique. Ce fut aussi notre cas au lycée. Quelle année ! Et au moment où j'écris ces mots, nous voilà à nouveau replongés dans les affres de la COVID 19 avec les conséquences qui lui sont liées.

Le 1<sup>er</sup> confinement, inattendu, inédit, nous a amené à découvrir les difficultés de l'enseignement à distance. Et ce fut vraiment compliqué. L'enseignement de gestes professionnels se passe difficilement de la proximité physique du professeur et le profil de nos élèves, pour nombre d'entre eux, mal ou pas équipés en matériel et connexion internet n'a pas facilité les choses. Cette expérience complexe, malgré les difficultés, s'est avérée paradoxalement également extrêmement riche. Les collègues enseignants, ont fait preuve d'engagement et de créativité permettant ainsi à la majorité des élèves de ne pas trop décrocher de leur projet de formation.

Le retour en présentiel, et jusqu'à aujourd'hui, nous a amené à expérimenter et à mettre en œuvre un protocole sanitaire « évolutif » en fonction de la situation. Chacune et chacun, dans sa fonction, s'est adapté et a fait en sorte que les conditions d'accueil des élèves et leur formation soient le moins possible altérées par la situation sanitaire. Du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 02 avril 2021, nous y sommes parvenus.

En fonction des secteurs d'activité économique, nos partenariats avec les entreprises via notamment les Périodes de Formation en Milieu Professionnel, ont été très diversement impactés. Les formations des services (EHPAD, cliniques, écoles, hôpital) et de l'hôtellerie restauration (restaurants, hôtels,...) n'ont pas pu faire bénéficier à leurs élèves de l'accueil en entreprises comme il aurait fallu. Dans le secteur des formations du bâtiment, l'activité se maintenant, les lycéens et lycéennes ont pu continuer à acquérir des gestes professionnels en entreprise.

Ce contexte sanitaire se prolongeant, a obligatoirement des répercussions sur le moral des enseignants, de l'ensemble des personnels du lycée, des professionnels, des élèves et de leur famille. Le travail essentiel de continuité pédagogique et éducative réalisé a permis de minimiser autant que faire se peut les conséquences pour nos lycéennes, lycéens et apprentis (ies). Vous le percevez dans ce propos, la mobilisation des personnels du lycée, a été et demeure exemplaire. Cependant, il n'en demeure pas moins, que l'ensemble de la communauté éducative a hâte de retrouver un contexte de travail « ordinaire ». J'imagine, que pour vous, les « Anciens » du lycée, il en est de même. Vous aussi, de façons complètement différentes, avez traversé des périodes compliquées. Dans ces périodes incertaines et chaotiques, il faut savoir garder le cap. La mémoire peut nous y aider.

Conduire un Mazda MX-5  
c'est découvrir l'esprit Jinnba Itai  
faire corps avec sa voiture.  
L'expérience de conduite

 **CHEVALLIER Jean-Pierre**  
**Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Electricité**  
**Electro-Ménager - Ramonage**

**ZA DU RUISSEAU**  
**72250 PARIGNE L'EVÊQUE** 

TEL : 02 43 75 99 34  
FAX : 02 43 78 12 18  
[jeanpierrechevallier72@orange.fr](mailto:jeanpierrechevallier72@orange.fr)

 *Siret : 412 882 771 00022*  
*TVA intercommunautaire : FR 354 128 82771*





## Le Lycée Professionnel FUNAY

de 1984 à 1991

*Par M. VILLENEUVE Achille*

*ancien Proviseur*

J'ai pris mes fonctions au Lycée Professionnel Funay à la rentrée de Septembre 1984.

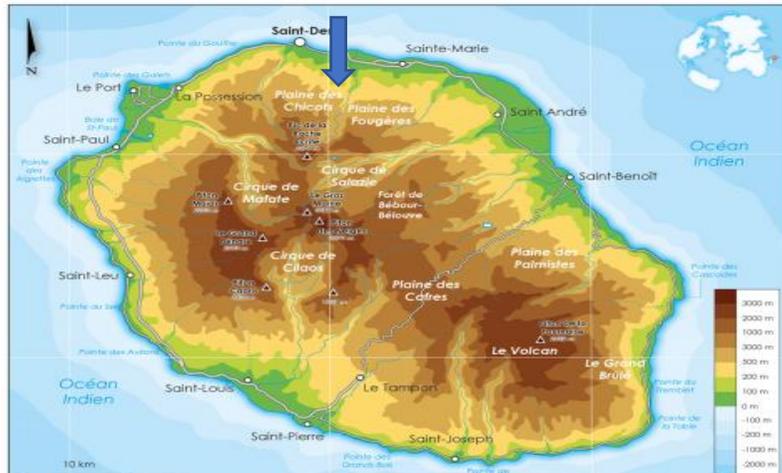
J'arrivais de l'Île de La Réunion, où j'occupais un poste de chef d'établissement depuis 1978

Le Lycée Edmond Albius était à forte dominante bâtiment, j'étais par conséquent préparé à exercer mes responsabilités dans un établissement de même type.

Le département de la Sarthe m'était familier. J'y avais été nommé comme professeur d'enseignement général math-sciences au Collège d'enseignement technique de La Flèche, en 1966.

J'ai enseigné jusqu'en 1974, date à laquelle je suis devenu Proviseur du Lycée Professionnel sur place (les CET sont appelés lycées professionnels à partir de 1972.)

Malgré six ans passés dans un département ultra marin ↓ situation du lycée Edmond Albius), je connaissais bien les structures des Lycées Professionnels du département 72



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

Funay réunit des spécialités du Bâtiment, avec une section de sellier garnisseur. Dans le même espace est implanté Hélène Boucher, spécialisé dans les métiers féminins tels qu'on les appelait à l'époque, et dans les métiers de l'hôtellerie. L'ensemble constitue une cité scolaire, chaque Lycée a son propre chef d'établissement.

Dès mon arrivée, j'ai procédé à une analyse de la situation, posé un diagnostic et ébauché une politique.

Les personnels enseignants et de service sont engagés dans la vie du Lycée. Certains d'entr'eux sont d'anciens élèves. En conséquence, ils entretiennent avec l'établissement une relation viscérale, voire fusionnelle. C'est bien... un peu de distance est parfois souhaitable. Je les remercie d'avoir adhéré le plus souvent à mes initiatives.

Les relations entre Funay et les milieux professionnels sont, à cette époque, inexistantes, voire hostiles.

Les liens entre le Bâtiment et l'Hôtellerie ne sont pas bons.



La structure pédagogique devra épouser son temps.

L'Amicale des Anciens de Funay est active, attachée au Lycée. Je suis flatté d'écrire ce témoignage qui paraîtra dans sa revue annuelle. J'en remercie le Président Gilbert TROUILLET ainsi que Monsieur Bernard TIMON son rédacteur, ce qui permet d'exposer ici quelques valeurs partagées.

Très vite, j'ai pris contact avec le Syndicat des Professionnels du Bâtiment (Union Départementale de la Fédération Française du Bâtiment). Le Président était Monsieur Bernard Fournigault, chef d'entreprise connu et réputé. Il était aussi Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Ma démarche a été suivie d'effets sans délai. Monsieur le Président Fournigault m'a convié à une réunion de bureau du Syndicat. En homme direct et sans détour il m'annonce que les liens étaient tellement distendus, que le contentieux était si lourd, que j'allais en prendre plein la « gueule ». Je me suis rendu à mon examen de passage, j'ai encaissé, je ne suis pas rentré bredouille. Les relations, bonnes désormais, ont permis que le Président siège comme personnalité qualifiée au Conseil d'Administration du Lycée. Si je relate ces faits, c'est que je suis intimement convaincu, que des relations étroites sont indispensables entre nos établissements et les professionnels. Nos élèves ne pourront s'insérer dans le tissu industriel ou artisanal que si cette condition, parmi d'autres, est remplie. Cette conviction, alors que je suis en retraite depuis 2003 ne s'est pas émoussée. Elle est d'actualité, il suffit de lire la presse ! Relations étroites ne signifie pas pour autant identité de vues. La formation a comme objectif de former des jeunes, compétents pour aujourd'hui, et d'élargir le spectre en donnant des connaissances suffisantes, afin de permettre une adaptation que l'évolution des techniques rendra non seulement nécessaire mais obligatoire. C'est un compromis à trouver entre le long terme et l'immédiat. L'opposition entre le CFA (centre de formation des Apprentis) et le Lycée Professionnel était vive à l'époque à laquelle je fais référence. Actuellement, les choses se sont atténuées, l'apprentissage est présent dans les lycées de l'Education Nationale.

Dans une Cité scolaire les liens entre les établissements qui la composent sont souvent conflictuels. Funay et Hélène Boucher n'échappaient pas à la règle. La restauration était commune, le chauffage et d'autres services étaient partagés. Le proviseur de Funay était responsable de l'ensemble, une convention établissait les liens entre les deux lycées. Mon collègue Jean-Claude Boireau et moi-même avons, je crois, aplani les divergences. Le temps a apaisé l'ambiance. Actuellement, sous la responsabilité d'un seul chef d'établissement, les deux entités sont réunies dans une même cité scolaire. Face à cette situation, une réflexion est née. Dans un même lieu, deux établissements préparent à des diplômes de niveaux identiques, et pourtant, des spécialités apparaissent plus nobles que les autres (hôtellerie/bâtiment). Les professeurs ont des qualifications semblables, les élèves sont issus des mêmes couches sociales. Une hiérarchisation s'opère néanmoins.... Pourquoi ? Plus largement notre société rejette le plus souvent, les métiers qui contribuent à la richesse de notre économie. Ce débat est vif encore, et fait l'objet de grandes discussions dans les médias. Quand j'ai pris ma retraite, après avoir exercé au Lycée Michelet, à Nantes, et milité pendant trente ans pour la promotion de la voie professionnelle, j'ai eu l'impression que les problématiques étaient les mêmes, et que les choses étaient restées en l'état..... C'est un grand regret.

La structure pédagogique était celle des lycées du Bâtiment du moment des CAP et des BEP. L'année 1984 coïncide avec le développement et la création des baccalauréats professionnels. Cette évolution est due à la volonté du Ministre de L'Education Nationale, Monsieur Jean-Pierre Chevènement, de porter 80% d'une classe d'âge au niveau baccalauréat, et non, comme on l'a souvent dit, titulaire de celui-ci. La voie professionnelle doit participer à la réalisation de cet objectif.

En effet, jusqu'alors, seuls les meilleurs élèves de BEP pouvaient continuer leurs études. La voie était étroite. La création des bacs pro va décloisonner la voie professionnelle, et valoriser celle-ci du même coup. Les stages en entreprise sont désormais obligatoires dans la préparation des diplômes. Ainsi, une collaboration étroite entre entreprises et enseignants s'établit. Funay va épouser son temps, les bacs pros vont s'y développer. Conjointement les enseignants seront eux aussi revalorisés, leurs grilles indiciaires rejoindront celles de leurs collègues de collèges et lycées. Cette réforme, absolument nécessaire et bénéfique, n'atteindra que partiellement son objectif de valorisation des métiers. Les titulaires des bacs pros, comme c'est naturel, souhaiteront poursuivre leurs études soit en BTS, soit en licence professionnelle. Le niveau qui augmente, rend les formations plus théoriques, au détriment des savoir-faire pratiques. Le problème du compromis que j'ai évoqué plus haut entre court terme et long terme se pose.

Je ne connaissais pas l'Amicale des Anciens de Funay à mon arrivée. C'est son Président Monsieur Alain Hubert qui le premier a pris contact avec moi. Elle est désormais celle des Anciens de Funay Hélène Boucher. Mes connaissances du département étaient suffisantes pour connaître la place occupée par le Lycée, sa spécificité et aussi un peu de son histoire. Un personnage l'a marqué à la Libération, quand il a fallu transformer les Camps de Jeunesse en Centre d'Apprentissage. Il s'agit de M. Graffin. Le rôle des centres d'apprentissage était de former des ouvriers qualifiés. Il fallait reconstruire la France, ruinée par la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. La formation très pratique était associée à une culture générale suffisante pour permettre une évolution liée au temps.

Dans l'Amicale, vénérable dame désormais, j'ai trouvé des anciens élèves respectueux des valeurs qui leurs avaient été transmises, et soucieux de témoigner toujours en faveur des métiers. L'Amicale se soucie de l'évolution des formations. Ses membres ont occupé ou occupent toutes les strates qui composent une entreprise... Vous m'avez accueilli chaleureusement, et de ça, je vous suis sincèrement reconnaissant. Comme j'aime l'histoire, et avec elle la mémoire, j'ai pu évoquer avec M. Graffin, vieil homme lucide et chaleureux de 90 ans, celle de l'établissement, qui est aussi la vôtre.

Je vous ai exposé quelques idées, des convictions, des engagements. L'actualité en retient certains, d'autres datent sans doute.... C'était à Funay...

**Achille Villeneuve**



Assemblée 2020 Visite au Prieuré de Mayenne



Le Prieuré de Mayenne

**Se rapportant à l'article de M. VILLENEUVE, Bernard TIMON ajoute :**

En charge de la composition et de la rédaction de ce bulletin depuis quelques années déjà, je n'ai cessé de rechercher des témoignages qui confortent notre action de soutien à la Formation Professionnelle.

Aujourd'hui, c'est M. VILLENEUVE qui a bien voulu nous faire part de son vécu dans notre Lycée Funay Hélène-Boucher, et de son attachement à cet établissement, en soulignant la nécessité de la sauvegarde et de la revalorisation de ces filières professionnelles.

Dans notre bulletin 2020, je précisais que M. VILLENEUVE portait l'image d'un Ambassadeur de la **qualité** de la formation professionnelle. Je ne suis pas seul à lui reconnaître ce mérite, puisqu'en 2002, il est décoré de la Légion d'honneur, pour l'œuvre remarquable qu'il mena au sein de l'Education Nationale...

Cette volonté de valoriser la filière professionnelle, M. VILLENEUVE a su la faire partager par le personnel dont il avait la charge, et ceci, en assurant une cohésion et une compréhension qui lui vaudront, à son départ de Funay, un magnifique mot de remerciements de l'ensemble du personnel.

Remerciements que nous reproduisons ci-après :

La qualité de cette copie, de par sa nature et son mode de reproduction, est mauvaise. Néanmoins, elle mérite toute notre attention, car, vous le verrez, c'est exceptionnel !



Le Mans, le mercredi 3 juillet 1991.

De la part du personnel de Funay pour  
le départ de son proviseur.

Monsieur le Proviseur,

C'est pour moi un honneur d'être aujourd'hui le porte parole de l'ensemble de l'établissement pour saluer, au travers d'un texte que nous avons eu quelque plaisir à rédiger, celui qui fut, le temps d'un septennat, leur patron; ou plus exactement leur inspirateur, au sens propre du mot: celui qui suggéra, qui favorisa, qui facilita les opérations quotidiennes, pour que les objectifs définis ensemble soient atteints.

Un simple regard en arrière, pour celui qui veut être attentif, suffira à mesurer le chemin parcouru.

Vous êtes arrivé dans un lieu que vous connaissiez bien, où de solides amitiés avaient entretenu le cordon ombilical qui vous rattachait à la Sarthe au delà des mers lointaines.

Que reste t-il du Funay de 1984?

Des murs qui vieillissent mal et qui, enfin, vont être rénovés. Vous n'avez pas posé la première pierre, mais le premier jalon, et vous nous quittez pour un établissement digne de vous, tandis que nous allons connaître les joies d'une rénovation sans doute bruyante. Mais, vous nous direz que les gens du Bâtiment savent supporter et supporteront très bien ces quelques inconvénients passagers.

Les murs, c'est une étape, mais c'est aussi un symbole; à quoi bon les changer si, derrière la façade, tout reste comme avant!

Or, justement, rien n'est plus tout à fait comme avant et, tel un grand bateau quelques temps maintenu à quai, Funay a repris, grâce à vous, le goût du large. Bien sûr, il faudra du temps encore, pour achever certains projets; dans l'immédiat, de nouvelles habitudes de restauration, le bien-être de tous dans l'établissement, l'accueil tant des jeunes que des adultes appelés à travailler ensemble à Funay.

LYCEE PROFESSIONNEL REGIONAL DU BATIMENT FUNAY  
22 Rue Diesel - 72019 LE MANS Cedex - Tél. 43.84.33.30

Funay, ce nom donné à cette "folie" du 18<sup>ème</sup> siècle, dont deux bâtiments témoignent encore derrière les ateliers du Bois; Funay, ce nom si décrit, que d'aucuns voudraient changer sous prétexte, qu'en ville ou ailleurs, ce serait synonyme d'on ne sait quel laisser aller, tant pédagogique que professionnel. C'est vite dit et, si parfois comme ailleurs, cela est quelques fois vrai, on peut légitimement penser que le plus souvent il en est autrement et que vous y avez largement contribué.

En effet, Funay, de centre d'apprentissage est devenu aujourd'hui Lycée Professionnel Régional.

Ce n'est plus le lieu d'arrivée de ceux qui ne pouvaient aller ailleurs, même si certains y trouvaient la compétence, l'écoute et la chaleur humaine qui les aidaient à repartir, à trouver leur voie et à bâtir une vie professionnelle reconnue.

Funay est donc devenu un établissement ouvert à des jeunes, dont beaucoup sont certes en difficultés, non seulement scolaires, mais aussi humaines. Ils viennent dans cet établissement qui ne leur propose plus le seul chemin obligatoire du C.A.P., mais trois étapes possibles:

La première d'orientation, en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> technologiques, leur permet, ici ou ailleurs, de trouver leur voie professionnelle et, chemin faisant, un peu plus de clarté dans leur vie personnelle souvent si perturbée: Vous nous avez dit fréquemment qu'il fallait être attentif à cette étape et que ces classes pouvaient être en partie le vivier nécessaire à la bonne marche des deux suivantes. Une enquête récente nous prouve que vous aviez raison. L'établissement est en effet, à 50%, composé de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> technologiques que certains voudraient brader, alors que c'est peut-être une occasion inespérée, souvent difficile à vivre, d'aider des jeunes à trouver leur chemin et, pourquoi pas dans le Bâtiment ou les métiers du Cuir puisque nos amis selliers, contre vents et marées, se sentent si bien chez nous tout en étant si différents.

Ces jeunes, une fois "acclimatés", peuvent accéder à la deuxième étape, c'est à dire à la formation proprement professionnelle dans les classes de B.E.P. dont vous avez conduit patiemment la rénovation. Il n'était pas facile, ni imaginable, qu'en peu de temps, les vieilles structures craquent et accouchent toutes seules de ces sections nouvelles incluant le C.A.P. dans le B.E.P..

Le contrôle continu des connaissances, que vous nous avez gentiment mais fermement imposé, permet une meilleure participation des jeunes à la construction de leur projet professionnel; il nous reste à l'assurer avec plus de rigueur, mais il a été également, pour nous, l'occasion de concrétiser une volonté, jusque là peu exercée, de travailler en équipe. C'est un des principaux acquis qu'il nous faut encore améliorer.

Ces sections conduisent peu à peu, ce qui était une finalité, à un passage. Passage vers la maturité humaine et professionnelle à l'intérieur du lycée ou en dehors, selon les orientations choisies.

Depuis quatre ans en effet, sous votre impulsion et grâce à votre présence active auprès des services rectoraux, la dernière étape a été mise en place. Un premier BAC. PRO. s'est ouvert, puis un deuxième pour ne pas dire un second, ce qui signifierait qu'il n'y en aura pas d'autres; peut-être faudra-t-il attendre encore un peu pour un prochain, à condition que notre amicale rivalité avec un puissant établissement de Nantes nous en laisse l'occasion: Vous pourrez vous en entretenir facilement avec son futur proviseur et ainsi, même de loin, travailler encore pour ce Funay que vous quittez avec quelques regrets, nous l'espérons, mais aussi avec un plaisir légitime, puisque ce départ vous rapproche, non pas de la douceur angevine comme le poète, mais d'une autre douceur, si elle existe, la vendéenne chère à votre cœur.

Soyez remercié, Monsieur le Proviseur, de ces sept années passées auprès et parmi nous. Vous avez su mener cet établissement, avec le souci permanent d'un équilibre financier assuré, vers une maturité plus grande qui lui permettra, avec des équipes renouvelées, de traverser les difficultés qui semblent s'annoncer, tant la formation, et en particulier la formation professionnelle, est un enjeu d'envergure.

Soyez remercié Monsieur Villeneuve, en tant qu'homme, tout simplement parce que vous avez, sous des dehors aimables, mais distants selon certains, toujours su trouver le temps, l'écoute et la parole nécessaire pour accueillir celui ou celle, jeune ou adulte, qui avait besoin de vous à ce moment précis; vous qui preniez le temps de répondre à cette sollicitation malgré un emploi du temps serré. C'est cette disponibilité, cette écoute, qui différencient aujourd'hui les hommes d'action, dont a besoin le grand service public de l'Éducation Nationale, des managers à la seule gestion bureaucratique. Comme le disait déjà Bodin au 16<sup>ème</sup> siècle, "il n'est de richesse que d'homme".

Soyez remercié d'y contribuer et soyez enfin remercié de nous avoir associé à cette entreprise, de nous avoir permis, même si la pression était forte quelquefois, de nous dépasser et d'être ainsi meilleurs, du moins nous l'espérons, auprès des jeunes que, conjointement et chacun à notre place, nous avons choisi de servir.



# Premier plan

10 le  
20/6/02

## Achille Villeneuve reçoit la Légion d'honneur

Achille Villeneuve, proviseur du lycée professionnel Michelet, s'est vu remettre la Légion d'honneur par la rectrice de l'Académie de Nantes.

*« J'ai essayé, tout au long de ma carrière, de revaloriser la voie professionnelle, particulièrement celle du bâtiment et des travaux publics »,* a résumé Achille Villeneuve lors de la sympathique manifestation organisée pour la remise de cette distinction.

A cette occasion, Annie Cheminat, rectrice de l'Académie de Nantes, a réaffirmé le mérite du proviseur : *« Cette distinction reconnaît solennellement le parcours de M. Villeneuve dont j'ai personnellement constaté les bienfaits. Ce "précurseur du lycée des métiers" a le sens de la persévérance et de l'intérêt général. En place depuis onze ans, il a su associer le système éducatif et l'entreprise. Un rapport quasi innovant pour l'époque. Cette récompense est aussi le fruit*



Achille Villeneuve, proviseur du lycée Michelet.

*d'un engagement total envers les apprentis ».*

Ému, le nouveau chevalier de la Légion d'honneur a également défendu et valorisé l'orientation professionnelle :

*« C'est une voie de réussite ». Mais Achille Villeneuve qui n'a jamais oublié ses origines modestes l'a aussi rappelé : « Rien n'est jamais gagné d'avance, tout doit se mériter ».*

06EN

## Syndic

3 mois  
d'honoraires  
syndic  
OFFERTS\*

### Les 5 bonnes raisons de choisir Citya Termeau Garnier

- Nous sommes présents sur le terrain avec le conseil syndical pour garantir un suivi régulier de la copropriété
- Nous sommes disponibles et à l'écoute de nos clients 6 jours sur 7
- Nous communiquons en toute transparence et en temps réel avec tous nos copropriétaires
- Nous sommes force de proposition afin d'aider les copropriétés à réaliser des économies de charges
- Une équipe de trois collaborateurs entièrement dédiée à votre copropriété

*Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite.*



35 place d'Alger 72000 Le Mans - 02 43 520 100

Location Gestion Vente Syndic citya.com



Bien chez soi!



*Hélène Boucher.....*

## *Un parcours de vie...mon parcours*

Un article de *Monique DORCAS*

Ancienne élève de 1965 à 1968

Vous souvenez-vous de votre premier emploi ? Pour ma part, j'avais 15 ans et c'était pendant les vacances scolaires au lycée professionnel Hélène Boucher en 1966.

Les élèves, uniquement des filles, de la section « employées de collectivités » étaient très sollicitées à cette époque, pour être employées l'été dans les grandes maisons bourgeoises du bord de mer, Dinard, Saint Lunaire, Saint Briec .....

Je fus choisie par une dame parisienne, (vicomtesse de son état), sa fille habitait le château de Courcelles La Forêt, en Sarthe.

C'est ainsi que je suis arrivée fin juin au Minihic Sur Rance dans une grande maison en granit, face à la Rance, avec un grand jardin rempli de fleurs.

De milieu modeste, élevée dans une fratrie de trois enfants, dans une ferme sarthoise, je n'étais pas habituée à tout ce luxe..., argenterie, cristal, tapis, tableaux, mais très vite j'ai pris possession de la maison. Je devais faire la cuisine pour monsieur et madame, servir à table, etc.

La maison était un passage pour toute la famille et les amis, avec des invités fréquents. Il fallait, se « renouveler »... mais madame était une fine cuisinière, avec laquelle j'ai beaucoup appris, du reste, j'ai toujours, jusqu'à aujourd'hui, gardé ses recettes. Doux souvenirs de cette belle rencontre qui m'a fait grandir. J'ai gardé cette relation jusqu'à la fin de sa vie ....

En 1968, le C.A.P. en poche, je me lançais pour la première fois sur le marché du travail. A cette époque, et pour mémoire, le salaire minimum était de 534.00 francs mensuels, ce qui représente environ 80 euros, la semaine de travail était de 45 heures, nous avons

3 semaines de congés payés, et il fallait 37,5 annuités de travail pour partir à la retraite à l'âge de 65 ans.

Et pour ce départ dans la vie active, mon professeur de cuisine, Mr Gouriou, m'a proposé de partir en saison, comme lui le faisait, chaque année, dans un hôtel restaurant de Perros-Guirec en Bretagne.

Moi, je serai commis dans le restaurant crêperie voisin, qui venait d'ouvrir. Et là, le premier jour de mon arrivée, je devais seconder la mère du patron en cuisine. Mais, grosse dispute entre la mère et son fils..., et la mère rend son tablier et s'en va sans se retourner !!!!

Je me suis donc retrouvée toute seule, au milieu des langoustines, homards, tourteaux et autres crustacés, .....

A cette époque, on ne nous apprenait pas à cuisiner les fruits de mer à Hélène Boucher. Je n'avais pas le choix, il fallait avancer vite, très vite.

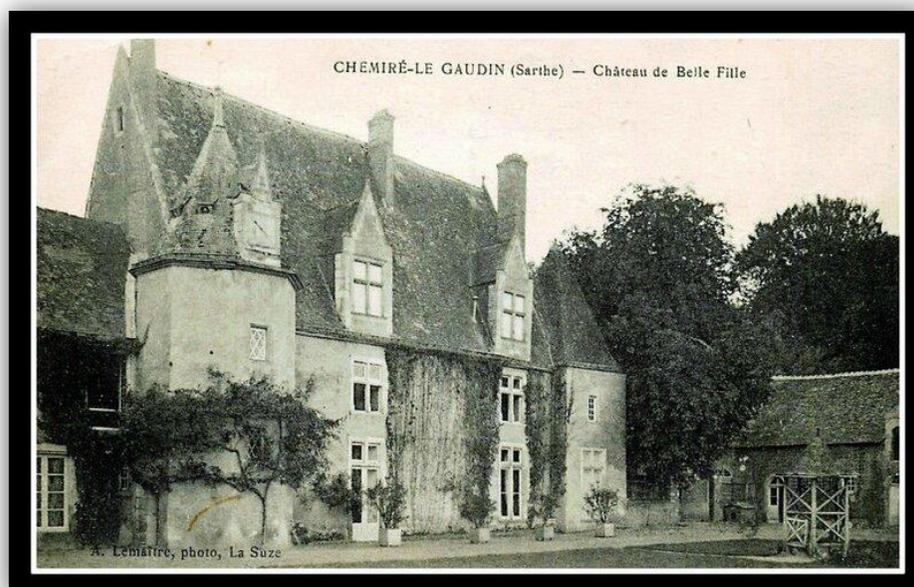
Par la force des choses j'ai appris à maîtriser tout ce petit monde que je ne connaissais pas. De plus, seule la mère savait faire des crêpes sur la galettière !!! Dès le premier soir, je dû m'adonner à ce nouvel exercice..., non sans mal, car le restaurant assurait les repas le midi, mais faisait crêperie dans l'après-midi, il fallait donc vite se mettre à la confection des crêpes.



J'ai malgré tout assumé la saison seule, comme un « petit chef », alors que je devais seulement, au départ, être assistante..., Mais, pied à l'étrier oblige !

La saison terminée, après un court repos, il fallait de nouveau chercher un emploi, saison d'été, saison d'hiver. L'inconvénient est qu'il fallait chercher du travail tous les six mois environ. Mais à l'époque, cela était plus facile que maintenant..., le travail était là, il suffisait d'être courageuse pour le trouver.

A la fin de ma saison d'été je fus recrutée par une grande famille du Mans, en tant que cuisinière. Toujours dans l'aisance, je préparais de beaux menus, des goûters pour le bridge, des repas de chasse, parfois de grandes réceptions étaient organisées dans leur château de « Belle fille » à Chemiré le Gaudin.



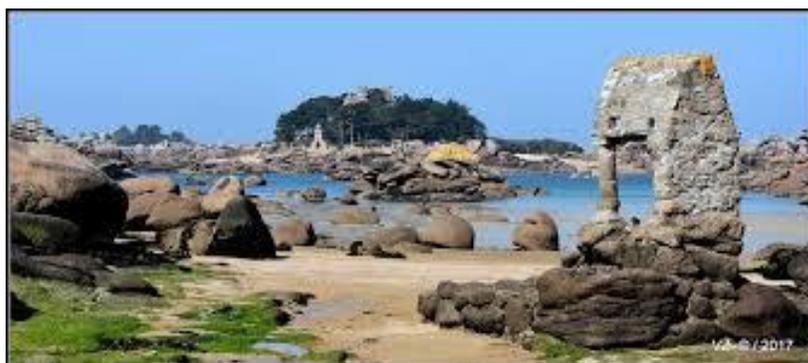
Je suis restée deux ans dans cette maison, là aussi ce n'était que du bonheur, d'organiser, de gérer à ma guise toute cette maisonnée.

Le journal de l'hôtellerie proposait de nombreuses places de commis, mais, j'étais une fille, et en 1970 les employeurs restaient frileux pour recruter des femmes aux fourneaux.

Un peu aventurière, j'avais répondu à une annonce en Suède, et j'étais prête à partir mais, hélas, la majorité était à 21ans et mes parents, de peur pour leur fille, n'ont pas voulu signer l'autorisation de sortie du territoire. J'ai donc opté pour une saison d'hiver en

Suisse, à Saint Cergue, une petite station Helvète près de Nyon, dans un restaurant coquet qui domine le lac Léman. Là encore le cuisinier parfois absent me laissait les rênes.

Après la saison d'hiver il fallait à nouveau penser à la saison d'été et j'ai eu le plaisir de retourner à Ploumanac'h près de Perros-Guirec où j'avais mes repères.



En effet, je fus rappelée l'année suivante, j'ai même emmené avec moi deux élèves d'Hélène Boucher pour faire le service en salle. Des saisons faites de grands coups de feu, de grands coups de gueule, de grands coups de fatigue, mais aussi de belles soirées entre saisonniers des différents hôtels, de bons souvenirs de fêtes où nous étions libres et heureux de vivre avec notre jeunesse.

Cette année-là, j'ai commencé la saison un premier avril et je l'ai terminé un 20 septembre sans congés, sans un seul jour de repos !!!

J'avais évidemment des coupures l'après-midi, mais à cette époque, le code du travail était loin d'être appliqué, et nous étions jeunes, insouciantes, c'étaient les années 70 !!!

La saison d'été terminée, j'ai de nouveau lu et relu le journal de l'hôtellerie pour choisir un poste de commis en cuisine. A cette époque, un peu lassée des saisons qui pourtant me laissaient chaque année de bons souvenirs, j'ai choisi un poste fixe dans une maison de retraite de médecins dans la région parisienne, la C.A.R.M.F. (Caisse Autonome de Retraite des Médecins Français).

C'était l'ouverture de cet établissement, uniquement du jeune personnel avait été recruté, des



locaux neufs, des moyens, un tout pour du bon travail.

Toute la cuisine était faite maison, produits de Rungis et Versailles, je travaillais avec un jeune chef, un bon cuisinier, mais très coléreux. Après quelques années, une colère de plus, et il a rendu son tablier que le directeur a tout de suite accepté, et par la même occasion, m'a promu chef (maintenant on dirait cheffe !!). En tant que chef, peu à peu j'ai pris de l'assurance, réorganisé les emplois du temps, amélioré les menus, pris des initiatives, telles que la demande de changement de matériels, l'agrandissement de la salle à manger du personnel.

Je suis restée 16 années dans le poste, avec toujours la même équipe, soudée, reconnue par mes supérieurs. C'était un travail dans le luxe et l'aisance, le personnel était considéré au même rang que les pensionnaires, même repas et toutes les fêtes célébrées au champagne. Les enfants des résidents, souvent eux-mêmes médecins, nous gâtaient largement aux moments des fêtes avec des chocolats de grands chocolatiers parisiens et des étrennes conséquentes. On travaillait un dimanche sur deux, mais très bien rémunérés, nous avions 14 mois de salaire, en tant que chef je gagnais 10 000 francs en 1992 !, pouvant légèrement varier suivant les jours fériés travaillés.

Pendant cette période j'ai connu mon mari et Matthieu naissait en 1975.

Les années passaient et un quatrième directeur de la maison de retraite est arrivé pour réorganiser la maison. Tout le personnel a été évalué, bien que cela ne fût pas encore dans les mœurs.

Le siège de la C.A.R.M.F. a demandé au nouveau directeur de recruter un ou une adjointe, celui-ci a répondu « elle est déjà dans la maison ». J'ai accepté la promotion, très inquiète car cela était un autre travail, gérer le personnel, les produits d'entretien, les plannings, les divers achats de la maison, les travaux, les réfections des chambres, gérer les admissions des résidents, recevoir les familles, un travail, des tâches innombrables que j'ai pris à bras le corps. L'informatique arrivait ...il fallait s'y mettre.

Evoluer dans la même maison n'est jamais très facile, pourtant je n'ai eu aucun problème avec mes anciens collègues. Lors des apéritifs dinatoires ou autres événements, je



remettais le tablier pour les aider, pour donner un coup de main, je n'étais plus avec elles mais toujours à leurs côtés. Les résidentes, elles, ont été plus sceptiques au départ, il fallait que je fasse mes preuves, je venais de la cuisine, je n'étais pas de leur milieu ...,mais j'ai peu à peu

instauré de nouvelles activités, telles des sorties au bois de Meudon ou de Saint-Cloud, avec le véhicule « espace Renault » de la maison, ou des visites dans les rues de Paris (exposition des statues de Botero sur les champs Elysées ), des sorties restaurant à l'école hôtelière de Meudon, des goûters au parc de Sceaux et de Versailles..., j'ai su aussi répondre à leurs exigences et j'ai gagné la bataille !!!

Au bout de quatre ans, le siège de la C.A.R.M.F., propriétaire de cet établissement a renouvelé son conseil d'établissement par de jeunes médecins. L'établissement devenait trop onéreux pour eux, il voulait en réduire les coûts. Un Audit a été demandé.

C'est l'A.R.E.P.A., une association pour personnes âgées qui gérait 46 foyers logements et 18 E.P.H.A.D. qui a été chargée de cet audit.

Suite à cet audit, la C.A.R.M.F. a pris la décision de se séparer de cette maison et il a été décidé de dispatcher bon nombre de personnels entre plusieurs structures et notamment l'A.R.E.P.A. et SODEXO (une société de restauration).

Qu'allais-je devenir ? C'est à ce moment que l'A.R.E.P.A. m'a proposé la direction d'un foyer logement à Chevilly Larue. J'avoue de nouveau avoir encore hésité, un peu démunie devant cette proposition subite et inattendue, mais le siège de l'association m'a promis de m'aider dans ces nouvelles responsabilités...., et j'ai de nouveau grandi. En quittant la C.A.R.M.F. j'ai réussi à négocier la reprise de mes 24 ans d'ancienneté.

Je me suis donc retrouvée à la tête d'un établissement de 70 résidents et de nouveau avec du personnel à manager. L'établissement était vieillot, sans direction en place depuis plusieurs mois, avec un personnel livré à lui-même. Il m'a donc fallu faire preuve d'autorité avec douceur..., « une main de fer dans un gant de velours », ce fut chose faite, et les nouveautés au fur et à mesure du temps ont été approuvées.

Quatorze années de douceur de vivre dans cette résidence, avec un personnel dévoué, avec beaucoup d'animations de toutes sortes, des grands repas à Noël que je confectionnais moi-même pour 80 personnes, des goûters faits maison, des ateliers pâtisseries, des ateliers mémoire, des sorties restaurant, des rencontres inter génération avec les écoles voisines.



J'organisais également des sorties d'une journée à la mer, qui ont permis pour ma plus grande joie, mon plus grand bonheur, ma plus grande fierté, et avec une grande émotion, de faire découvrir pour la première fois la mer à des personnes âgées, qui ne l'avaient jamais vue, qui n'avaient jamais eu le privilège de mettre un pied dans l'eau de mer, de marcher pieds nus sur du sable.

La résidence bénéficiait « d'un forfait soin » c'est à dire une aide du département qui finançait en partie la présence d'une infirmière, et de deux aides-soignantes, ce qui permettait de veiller au mieux sur la vie et la santé quotidienne des pensionnaires.

En relation avec les lycées professionnels des villes voisines, je prenais de nombreuses stagiaires comme auxiliaires de vie. Plutôt stricte, j'imposais dès l'arrivée le règlement de notre maison, et son bon fonctionnement..., puis le personnel référant prenait la suite et vite les jeunes élèves adhéraient à notre équipe bien structurée.

La ponctualité, le respect entre personnel, le respect des résidents, étaient de rigueur, les absences inconsidérées n'étaient pas autorisées.

De nombreuses élèves sont venues ensuite, pour des remplacements d'été. Souvent lors des évaluations, les professeurs étaient surpris du résultat de leurs élèves, bien encadrées, on obtenait de bons stages.

A mon arrivée à Chevilly Larue, j'avais contacté la mairie, avec qui tout de suite j'ai eu d'excellentes relations, j'ai obtenu de bons échanges. La mairie a toujours été présente à mes côtés.



Mon souhait était de créer une prestation supplémentaire, une restauration le midi !! Ce fut réalisé avec l'aide de la mairie et du siège, je me suis chargée de la mise en place de la salle, des nappes et surnappes etc.

Si les moyens n'étaient plus les mêmes qu'à la C.A.R.M.F. on se devait de créer une ambiance restaurant chic pour les résidents. Je me suis également chargée de la formation des serveuses, afin qu'elles officient comme dans un restaurant, et non comme dans une cantine, nous servions les résidents sur assiette.

A cette époque je me suis séparée de mon mari, nous n'étions plus sur la même longueur d'ondes. Libre tous les dimanches, je me suis mise à la randonnée pédestre, où j'ai fait la connaissance de mon compagnon. Très vite, nous sommes partis chaque année en trekking à travers le monde, découvrir la Nouvelle Zélande et ses geysers,... mon saut à l'élastique, le Mali et son pays dogon, l'Islande et ses sources chaudes, le Yémen et son architecture exceptionnelle, la Birmanie qui s'ouvrait au monde, le Vietnam et sa baie d'Halong, le Costa Rica et ses volcans en activité et..., mes 2100m de dénivelé dans la journée .etc.



C'était ma soupape, car le vieillissement est lourd à porter sans compter les décès auxquels il faut malheureusement faire face régulièrement, affronter les familles pour annoncer la mauvaise nouvelle.



Pendant ces 14 années de direction, j'ai acquis chaque jour de nouveaux savoirs, il fallait maîtriser les admissions des résidents, veiller scrupuleusement au taux d'occupation, obtenir, et surtout maintenir une bonne réputation dans la population de Chevilly Larue, pour « répondre » aux aides qui nous étaient allouées par la mairie, gérer le personnel en respectant au mieux les droits de chacun et le code du travail, respecter tous les protocoles sanitaires qui ne cessent d'évoluer au fil du temps.

Une de mes grandes fiertés, est également d'avoir réussi à protéger tous mes résidents pendant la canicule de l'année 2003 y compris mes 2 centenaires, aucun décès grâce à

l'action de tout le personnel qui a été aux petits soins pour tous les résidents..., passages réguliers dans les studios pour les inciter à s'hydrater, on mouillait les résidents avec des serviettes éponge, pour certains exposés plein sud, on étendait des draps mouillés aux fenêtres. Une pièce climatisée fut installée l'été suivant avec les subventions attribuées par le gouvernement.

Pendant toutes ces années, j'ai connu différents parcours de vie de résidents venus de

tous les horizons. Souvent, leurs enfants venus travailler dans la région parisienne, les



rapprochaient d'eux, puis d'autres résidentes parisiennes par exemple, se retrouvaient après avoir travaillé ensemble à l'hôpital Paul Brousse. C'est ainsi que quatre infirmières se sont retrouvées avec leur chef dans la résidence ! Souvenir aussi de cette petite dame de Chevilly surnommée « Trottinette » que tout le monde connaissait dans la commune. Elle avait travaillé autrefois dans une ferme, avait été maltraitée, puis avait œuvré dans une fabrique de bougies, avait peiné à vivre correctement toute sa vie, ne savait ni lire ni écrire, seule et un peu en perdition, les institutions l'ont placée à la résidence. Ce fut pour elle une nouvelle vie. Elle a trouvé le confort et un accueil chaleureux pour le restant de sa vie.... Les résidentes, les personnels et moi-même l'avons prise en charge, emmenée chez l'opticien, chez le dentiste, une résidente lui a appris à lire et à écrire !!! Quelle récompense de la voir choisir un livre à la bibliothèque !!!

Pendant cette période Matthieu passe le bac, rencontre Elodie qui va devenir sa femme, puis intègre l'école de commerce de Montpellier pour trois ans. En août 2000, le mariage a lieu et un départ est prévu pour la coopération chez Geodis à Santiago au Chili. Dix-huit mois plus tard ils rentrent avec Louis dans les bras j'étais grand-mère. !!! J'avais 50 ans.



Depuis Louis a trois frères et une sœur qui font mon plus grand bonheur

Mais tout au long de ces années, même si les directrices de foyers logement venues de milieux divers assistaient régulièrement à de nombreux stages, une nouvelle loi reportée à plusieurs reprises nous guettait, pour gérer un établissement médico-social il faudrait un diplôme équivalent à un bac + 2, pour certaines une V.A.E. (validation des acquis de l'expérience) suffirait, pour certaines encore, il fallait retourner aux cours, pour d'autres, comme c'était mon cas, la retraite était proche. Faisant partie des longues carrières je pouvais partir à 59 ans. J'ai donc annoncé mon départ à ma 59<sup>ème</sup> année. Nous avons organisé une grande fête avec les résidents, les notables de Chevilly Larue, le personnel, les fournisseurs, ma famille etc.

C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai ainsi clos ma carrière professionnelle, laissant derrière moi beaucoup de joie, mais également beaucoup de regrets de quitter tous ces contacts humains, résidents, personnels et autres qui ont émaillé toute cette riche vie active.

Pour la petite histoire, et en effet miroir des informations données en début de mon parcours de vie, à mon départ et après environ 43 ans de labeur, le salaire minimum était de 1 345.00 euros mensuel ce qui représente environ 25 225.00 francs... ,la semaine de travail est de 35 heures, nous avons 5 semaines de congés payés avec en plus des R.T.T. selon les professions, il faut 42 annuités de travail pour partir à la retraite à 62 ans..., sans bien sûr parler des moyens comme l'informatique, la téléphonie, les moyens de transports, les matériels divers et variés professionnels de travail ou autres, que d'évolution !!!!

Un retour aux sources était prévu, après l'achat d'une maison dans la Sarthe j'allais pouvoir revenir dans ma campagne natale et m'adonner à la randonnée à loisirs. Pour une meilleure intégration dans le village, vite, je me suis inscrite dans diverses associations, j'ai même créé un club scrabble.

L'été dernier, en vacances en Bretagne, de passage à Plurien, j'ai eu la grande joie de retrouver ma prof, mademoiselle James après 54 ans !!! Que de souvenirs évoqués, pour elle des souvenirs d'élèves disciplinées, travailleuses, pour moi des professeurs à l'écoute que l'on craignait et respectait, que des bons souvenirs de part et d'autres.



Plus de dix ans se sont écoulés, responsables de plusieurs associations avec mon compagnon, nous organisons régulièrement des randonnées et voyages, des sorties avec les scrabbleuses, des sorties restaurant notamment à Hélène Boucher ou à la chambre de commerce et d'industrie.

Les vacances scolaires sont réservées le plus souvent avec les petits enfants...pour les derniers, car à présent Louis va avoir 20 ans cette année !!!

**La vie n'est pas un long fleuve tranquille, il faut s'aider, toujours s'affirmer, se prendre en main, profiter des belles rencontres, oser prendre le train quand il passe, pour aller toujours plus loin.**



**SUR LE PONT EN BOIS DE TECK LE PLUS LONG DU MONDE LORS D'UN TREKKING AU MYAMAR**

**Articles de M. DAVID** Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques, Secteurs Soins et Services à la personne et aux collectivités, Coiffure et Métiers de la Sécurité.

## **1) Médaille d'or National Concours Un des Meilleurs Apprentis de France COIFFURE : Julie Leguy**

L'année 2020 se termine en beauté pour Julie Leguy qui obtient le titre de Meilleure Apprentie de France ce Dimanche 6 Décembre 2020.

En effet, Julie jeune sarthoise de 17 ans, était engagée dans ce concours depuis Mars dernier, suite aux conditions sanitaires les épreuves de ce concours ont été échelonnées sur l'année.

En Mars, elle obtenait une médaille d'Argent au concours départemental, qualifiée pour les épreuves régionales d'Octobre, elle s'entraîne avec son dévoué modèle Mélody Lefevre, sans relâche sur son temps personnel, au lycée plusieurs fois par semaine ainsi que les week-ends.

Très à l'écoute des conseils prodigués, elle parvient à exécuter à la perfection le travail défini et obtient le titre national en Décembre, une belle récompense pour l'ensemble du travail accompli tout au long de l'année.

Il y a un an, Julie n'imaginait même pas pouvoir arriver jusque-là, elle s'est inscrite afin de prendre confiance en elle et gagner en rapidité et en dextérité pour ses épreuves de CAP Coiffure. Les différentes épreuves proposées, plus artistiques, ont fait que Julie s'est découvert d'autres compétences.

Le challenge de se confronter aux autres talents lui a permis de prendre de l'assurance, de valoriser son parcours professionnel et de représenter son établissement d'attachement.

Ainsi, son curriculum vitae a intéressé plus d'un salon lors de sa recherche d'une mention complémentaire, son choix s'est porté sur le Salon Laetitia Coiffure à Sablé sur Sarthe.

Malgré les conditions, Julie s'accroche. Perfectionniste, à chaque entraînement elle gagne en qualité grâce aux conseils de ses enseignantes.

Nul doute qu'avec ce titre national, d'autres portes s'ouvriront à nouveau l'année prochaine, et favorisera sa poursuite d'études.

Une année mémorable pour le Lycée Professionnel Funay Hélène Boucher, en effet en plus de Julie, d'autres excellents résultats de cet établissement sont à noter :

5 Médailles départementales : 3 Or Emma Girault, Amandine Adinda, Charlène Besnier ; 2 Argent : Julie Leguy, Amélie Lagache

2 Médailles régionales : 2 Or Julie Leguy, Emma Girault

2 Finalistes nationales : 1 Or Julie Leguy

L'équipe enseignante coiffure du lycée est ravie des performances réalisées par les élèves cette année.

Mme Coipeault Marie-charlotte et Mme Guet Pascale ont permis ces réussites exceptionnelles grâce à un coaching intensif.

Nous remercions en particulier Mme Sophie Guichaoua (coiffeuse à Quimper) et Mr Liger "Cabaret Le Patis" au Mans pour les sublimes robes, ainsi que Manon, esthéticienne du salon "Malia" au Mans géré par Mr Bruneau, pour les magnifiques maquillages des modèles.

Nous comptons sur les prochains élèves engagés pour en faire autant





## **2) Un contrôle routier pédagogique organisé en Sarthe**

Des élèves de deux lycées professionnels sarthois ont participé le 25 mars à une opération de contrôle routier avec le concours du Groupement départemental de Gendarmerie nationale de la Sarthe.

C'est à la sortie du village de Saint-Mars-la-Brière que l'action sur le terrain s'est déroulée. Un exercice de contrôle routier grandeur nature a été organisé dans le cadre de la période de formation en milieu professionnel (PFMP), en présence des enseignants, des DDFPT\* et de deux inspecteurs de l'éducation nationale de STI (Sciences et Techniques Industrielles).

Onze élèves de bac pro « Métiers de la sécurité » (MSEC) au lycée Funay - Hélène-Boucher du Mans avaient pour mission de contrôler trois camions-école de quarante-quatre tonnes pilotés par leurs camarades de bac pro « Conducteur Transport Routier Marchandises » (CTRM) au lycée Jean-Rondeau de Saint-Calais. Afin de donner plus de sens à l'opération et aux apprentissages les élèves conducteurs n'ont pas été informés préalablement du contrôle routier.

La Gendarmerie nationale, représentée par deux officiers, l'Escadron départemental de sécurité routière (EDSR) et deux motocyclistes du PMO (peloton motorisé), ont encadré cette mise en situation, notamment l'interception-guidage des camions et la sécurisation de l'ensemble de la manœuvre.



Chaque camion-école conduit par des élèves a été intercepté à moto à une demi-heure d'intervalle sur l'axe de la départementale D323 et orienté vers le parking où les lycéens chargés du contrôle routier pédagogique ont procédé aux différentes vérifications : conducteur, véhicule, code de la route, lutte contre le travail illégal, marchandise, etc. A leurs côtés, les gendarmes ont veillé à la cohérence du contrôle. Ils ont en outre effectué des dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants, vérifié l'identité du chauffeur et insisté sur la vigilance à avoir sur la fraude documentaire. L'effet de surprise a permis aux élèves de faire face à une situation qu'ils connaîtront dans leur future activité.



Ce projet pédagogique vise en outre à valider des compétences.

Pour le Bac pro MSEC, qui forme aux différents métiers de la sécurité

- publique, civile et privée : sensibiliser les élèves aux risques routiers ;
- Identifier les infractions au code de la route ;
- Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers ; assurer la protection des lieux.

Pour le Bac pro CTRM :

- Préparer et organiser sa mission de transport ;
- Effectuer les opérations d'enlèvement et de chargement ; réaliser le transport et la livraison.

Des exercices pratiques de contrôles routiers sont mis en place dans l'académie avec les établissements concernés et favorisent les liens pédagogiques entre les deux formations. Grâce aux partenariats développés avec la gendarmerie et les services routiers régionaux et départementaux, ces opérations se révèlent très enrichissantes pour les élèves.

*\*DDFPT : Directeur délégué aux formations professionnelles et technologique*

# Création d'un DRAKKAR

**Au lycée FUNAY Hélène-Boucher du Mans : apprentis et scolaires formés aux métiers de demain !**

Les terminales du Baccalauréat professionnel « organisation et réalisation du gros œuvre » du Lycée FUNAY du MANS ont unis leurs savoir-faire pour réaliser en atelier un drakkar ... en béton !



L'objectif de cette œuvre collective est de valoriser les compétences acquises de ces futurs professionnels du bâtiment, dans le domaine de la maçonnerie/gros œuvre.



### « Une classe constituée d'élèves, d'apprentis et d'adultes »

Cette formation d'une durée de trois ans mixe les parcours en offrant aux élèves la possibilité de devenir apprenti mais aussi en intégrant des adultes en reconversion. Dans cet **enseignement différencié**, les enseignants sont engagés dans la réussite de tous les apprenants. Les cours sont adaptés aux besoins et au rythme de chacun.

### « Vers un BTS »

Inscrit dans le bac pro « organisation et réalisation du gros œuvre », les apprenants abordent

- l'étude de l'organisation d'un chantier (calculs d'effectifs d'ouvriers, planning de chantier, choix de grue...),
- la gestion de plan de construction,
- la découverte de dessin assisté par ordinateur
- la pratique professionnelle.

Orientée vers l'insertion professionnelle, avec des stages en entreprise et des habilitations reconnues par l'INRS (utilisation et démontage des échafaudages de pied, prévention des risques liés à l'activité physique...) la formation permet aussi une poursuite d'étude en BTS Bâtiment. Dans ce cas, l'équipe pédagogique propose un module d'accompagnement spécifique des bacheliers professionnels en section de technicien supérieur.

**Samuel MOINE**

Directeur des métiers du Bâtiment



## Continuer à former pendant la pandémie

Depuis mars 2020, le confinement a modifié les conditions de formation des élèves du lycée Funay Hélène Boucher dans la filière hôtellerie-restauration. En effet, au-delà de la fermeture des restaurants, hôtels, bars, imposée par l'état, les restaurants pédagogiques du lycée ont eux aussi fermé leurs portes au public jusqu'à fin juin 2020. Cette situation sanitaire a fait apparaître deux écueils majeurs : stopper la continuité de la formation professionnelle au lycée et empêcher la présence en stage de nos élèves dans les entreprises de restauration.

Notre principale mission est d'assurer la continuité pédagogique y compris dans le domaine professionnel. Dans les disciplines générales, les élèves sont accueillis en demi-jauge soit 12 élèves

par groupe. Pour l'enseignement professionnel, nous avons su nous adapter à cette nouvelle configuration en accueillant au sein des restaurants un petit nombre d'élèves et professeurs de l'établissement dans le respect des règles fixées par le ministère de l'éducation nationale. L'application des règles sanitaires nous a amené à distancier les tables de plus d'un mètre cinquante, d'imposer le port du masque pour les apprenants en service comme en cuisine ainsi que de procéder au règlement de la note à table. Quant à la clientèle, la désinfection des mains à l'entrée et le port du masque jusqu'à l'installation à table sont de mise. Ces nouvelles dispositions n'ont répondu que partiellement aux besoins de formations des élèves en limitant la relation commerciale avec la clientèle à très peu d'échanges. En effet, le conseil à la clientèle sur le choix des mets et des vins devient plus sommaire car les élèves clients ne sont pas consommateurs de vins et peu aguerris à la gastronomie. Cependant ce passage dans les restaurants pédagogiques a permis aux jeunes convives de découvrir la gastronomie française et ses richesses. Certains plus que d'autres, prennent beaucoup de plaisir à fréquenter les restaurants d'application pour sortir de cette sinistrose ambiance liée aux différents confinements, bien que toutes les classes soient invitées à cette activité gourmande. Retrouver la clientèle dans nos restaurants fait partie de notre souhait le plus cher pour septembre 2021.

Bien former en lycée professionnel impose la présence des élèves dans les entreprises dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel. Or, l'activité de nombreux établissements de restauration est à l'arrêt. Cette situation nous a obligé à contacter en priorité des entreprises de restauration collective pour les diplômés tournés vers la cuisine : CAP cuisine, Bac Pro cuisine. En effet, celles-ci continuent leur activité de restauration auprès d'une clientèle captive d'entreprises, de centre de soins et autres ... Quelques établissements traditionnels ont développé le « click & collect » ce qui a permis à un petit nombre d'élèves de travailler les techniques de cuisine sans service au restaurant.

Pour les formations du service, les temps en entreprise s'avèrent impossibles à organiser. Pour les CAP commercialisation et services en hôtel café restaurant, le choix d'entreprise s'est porté sur des hôtels-restaurants, hôtels, résidences hôtelières car l'activité chambre permet de répondre au besoin du référentiel de certification. Pour les autres en formation, nous avons déplacé les dates de stages pour les reporter au plus près de la période de déconfinement. Ces modifications nous ont obligé à maintenir les élèves sur le lycée et continuer à les former dans nos ateliers. Le temps venu, ils participeront à la réouverture des restaurants et de leur terrasse tant attendue.

**DUGUET Pascal**



**Rencontre avec :**

## **Gérard Bihoreau**

**Ancien Elève de Funay de 1958 à 1961**



Directeur des Métiers « Hôtellerie-Restauration »

## Par Bernard TIMON ancien élève de Funay de 1949 à 1952

Dans les précédents bulletins, dont l'Amicale m'a confié la mise en œuvre, je me suis notamment attaché à relater le parcours de quelques anciens élèves, afin de mettre en évidence que la formation professionnelle de métiers manuels, tels ceux du Bâtiment, pouvait déboucher sur des situations enviables.... Et ceci, afin d'encourager nos jeunes lecteurs à persévérer dans le choix de ces métiers, qui, dans un passé récent, étaient encore fort décriés... Et, ce qui était vrai pour ces métiers du Bâtiment, l'était tout autant pour les métiers de service et d'aide à la personne, enseignés à Hélène Boucher.

Petit à petit, l'opinion publique évolue, et ces métiers manuels délaissés lors de l'orientation de trop nombreux jeunes, reprennent de l'intérêt... Intérêt qu'ils n'auraient jamais dû perdre, si les familles avaient été bien éclairées sur l'évolution de notre société. Car notre société change... très vite..., même un peu trop vite quelquefois..., ce qui ne facilitera pas toujours la vie professionnelle de ces jeunes, qui aujourd'hui débutent leur formation. En effet, ces changements de société conduisent souvent à des évolutions technologiques, qui engendreront des évolutions rapides et importantes des métiers. Je l'ai souvent répété, nos jeunes n'apprendront plus un métier pour la vie, comme autrefois, où les connaissances pouvaient se transmettre sur plusieurs générations, tout en restant au goût du jour !

Non ! Les jeunes doivent s'attendre à devoir s'adapter à ces changements... et être en capacité de les assimiler, pour ne pas risquer de se retrouver sur le bord du chemin... C'est aussi l'une des raisons qui me font insister autant, sur l'intérêt de bien s'accrocher aussi à l'enseignement général, qui les aidera à mieux suivre ces évolutions..., voire à les conduire..., et peut-être même à les générer !

Ces évolutions de Société, par le passé, existaient déjà, mais restaient néanmoins moins fréquentes, et beaucoup moins rapides.

Dans ce bulletin, j'ai tenu à vous présenter le parcours d'un Ami, Gérard BIHOREAU... Parcours qui est l'exemple d'adaptations successives, suite à des situations imprévues, auxquelles il a dû faire face.

Et parcours au cours duquel, il nous fait la démonstration, **qu'en toute situation, il faut savoir rebondir, en comptant d'abord sur soi.**

Voici donc un résumé de notre rencontre :

*Gérard, tu es né à Mamers, c'est bien cela ?*

Je suis bien né à Mamers, le 26 juillet 1944. J'étais le sixième d'une famille composée de huit enfants, cinq filles et trois garçons. Ma mère était « femme au foyer » et, avec huit enfants, l'on devine qu'elle avait déjà beaucoup à faire, sans pouvoir aller travailler à l'extérieur. Nous habitions cette belle petite ville de province..., Mamers, où je suis allé à la maternelle, puis j'y ai commencé l'école primaire.



Mon père travaillait aux Comptoirs Modernes, en qualité de chauffeur livreur. A cette époque, cette société avait un magasin dans tous les villages importants de la Sarthe et des départements limitrophes. Leur particularité, pour l'époque, était qu'ils vendaient déjà des produits frais (légumes et autres), ce qui nécessitait un réapprovisionnement très fréquent. C'était donc l'emploi de mon Père, qui devait aller au Mans à bicyclette, pour rejoindre le siège social, et faire le plein des commandes des magasins qu'il desservait.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes tous retrouvés au Mans, au 16 rue du Val de Loire, cité du Maroc, où j'ai passé l'essentiel de ma jeunesse, et où mon Père se trouvait alors très près de son travail..., finis les longs parcours à vélo !

A cette époque déjà, j'étais très inventif. A 14 ans, je découvrais les joies du montage d'un poste radio à galène, équipé de composants récupérés, d'une antenne et de sa prise de terre. Le soir, j'écoutais les émissions radiophoniques que je recherchais avec la galène, un casque sur la tête... une relique de l'armée. C'était un vrai bonheur pour moi. La galène fut remplacée par le condensateur variable, puis la diode et le transistor sont arrivés. Le casque fut remplacé par le haut-parleur, ... évolution technique de l'époque. Ma passion se reporta aussi sur les projecteurs de cinéma. Des loupes, une boîte en carton et des piles, je construisais des projecteurs, et passais des coupures de film, que l'on trouvait dans les caramels à un sou, chez l'épicier du coin.... C'était le bon temps !

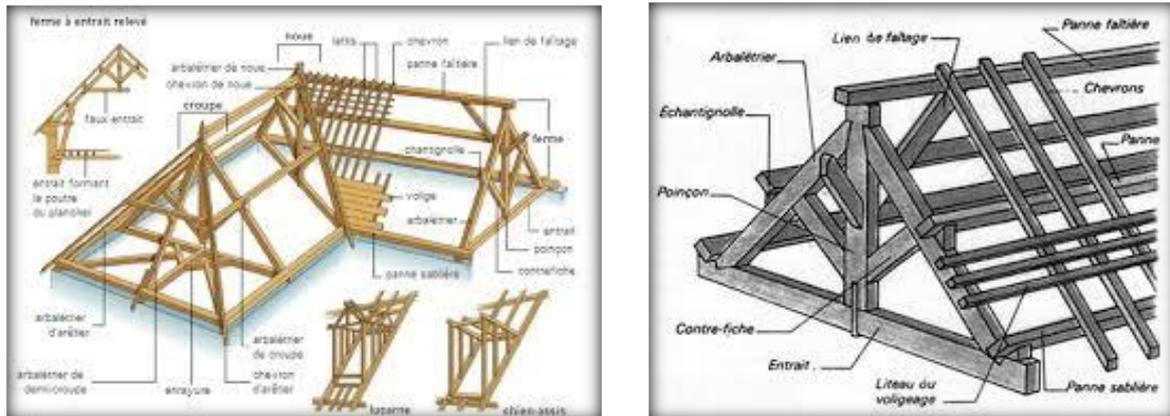
Mais, nous n'avons jamais connu les vacances à la mer, nous allions aux grandes garderies champêtres du Mans, rue Henri Champion, sur le site de la Californie.

A l'école Jules Ferry, à 12 ans, une infection pulmonaire sévère me causa un énorme préjudice de santé. J'ai dû aller en cure, au préventorium de Servièrre le Château, en Corrèze, pour une durée de plus d'un an et demi. Cela perturba profondément ma scolarité. A mon retour à l'école, j'eus de grosses difficultés pour rattraper tout le retard. Ces difficultés m'ont poursuivi pendant de longues années.

**1958.** Malgré ces difficultés scolaires, je réussis néanmoins mon examen d'entrée pour aller au Centre d'Apprentissage de FUNAY, où, après la période de découverte, je choisis la section Charpente. Mr PLANTROSE était mon professeur d'atelier. Nos bâtiments, à cette époque, étaient en tôle, chaud l'été et glacial l'hiver. Nous nous chauffions au bois bien sûr, avec les coupes de nos exercices. En enseignement général, pendant ces trois années, je retrouvais un camarade qui était en menuiserie-ébénisterie, et qui n'était autre que Gilbert... Oui, Gilbert Trouillet, qui, aujourd'hui, est le Président de notre Amicale ! Les cours et la technologie étaient sur les essences des bois, les débits

des grumes, leurs sections, le traçage sur épure, les différents assemblages. Le dessin industriel, qui était mon point fort, était avec Mr BOUVY, un professeur que j'appréciais beaucoup. J'avais toujours un exercice d'avance sur les cours.

Dessins d'éléments et de composition de charpentes.



**Le 13 juin 1961**, j'obtenais mon certificat d'aptitude professionnelle : le CAP

Cette année 1961 fut aussi l'année de ma plus grande tristesse, et celle de ma famille... un drame qui va me traumatiser pendant de longues années. En effet, c'est au cours de 1961 que mon père décède des suites d'une intervention chirurgicale.... La perte d'un père à 17 ans, c'est un cauchemar qui me provoqua stress et angoisse. Il m'avait néanmoins transmis son savoir-faire et ses connaissances, notamment sur le jardinage. C'était un très bon manuel. Je lui ressemblais disait-on.

Je devenais malgré moi le soutien de ma famille, car les Aînés étaient mariés, et en charge de famille pour certains. Ma Mère n'avait encore jamais travaillé à l'extérieur, et au foyer il restait un jeune frère et une jeune sœur. Il devenait donc urgent que je puisse aider, car, à cette époque, la couverture sociale était très restreinte. Je recherchais donc rapidement un emploi.

*En 1961 déjà, le recrutement dans le métier de charpentier se fait plus rare. En effet, les belles charpentes et couvertures sont peu à peu remplacées par des terrasses. Le Bâtiment évolue, l'on voit apparaître le métier d'Etanchéiste, et s'amoinrir les effectifs en charpente couverture. Les grands ensembles immobiliers, tels que la ZUP des Sablons au Mans (Zone à urbaniser en priorité), sont constitués uniquement par des immeubles avec terrasse... Mais quant à toi, Gérard, tu n'as pas le temps d'attendre un emploi, comme tu viens de le dire, il te faut un salaire, fut-il modeste. Tu te tournes donc vers un artisan.*

**1962-1963.** Oui, je trouve un emploi chez un artisan de quartier, Mr ROUSSEAU. Mon tout premier employeur. Il n'avait pas d'ouvrier mais un seul petit apprenti. Activités diverses : remaniement de vieilles couvertures, de charpentes, travaux d'atelier en zinguerie... façonnage de gouttières, doublis, crochets, chapeaux en tôle galvanisée, mitrons de cheminées. Et en fin de semaine, corvée de ramonages, avec la charrette à bras, les échelles, les cordages, les hérissons. Je partais avec ma liste de clients, et le petit apprenti, en tournée dans les quartiers proches. Je ne vous dis pas dans quel état nous étions au retour, mais c'était le métier qui voulait ça.... Je faisais mes preuves, et ne trouvais aucune raison de m'en plaindre.

*Néanmoins, assez vite, tu trouves un emploi dans une entreprise de Charpente et Menuiserie, qui correspond bien à ta formation. Et qui, par ailleurs, a très bonne réputation sur la place du Mans. Monsieur Raoul Bernardeau est un homme notamment reconnu, pour son implication dans l'apprentissage, mais aussi, pour son exigence sur la qualité des prestations de son entreprise*

**1963.** Je rentrais donc comme petit compagnon charpentier à l'Entreprise Bernardeau... Ou plutôt, petit manœuvre, car je traitais le bois dans des grands bacs de xylophène..., un produit désagréable à respirer, qui était un insecticide qui vous prenait à la gorge. Ce bois traité permettait de ravitailler les chantiers. Ensuite, je fus affecté à la peinture au pistolet des menuiseries qui sortaient de fabrication. Un jour, le compresseur tomba en panne, j'entrepris de le réparer. Le filtre était simplement obstrué par les vapeurs de peinture. Voyant sans doute mes capacités à me sortir de situations souvent inattendues, M. Bernardeau me confia le lavage de son gros voilier..., j'étais devenu l'homme à tout faire. Certaines activités n'étaient vraiment pas liées à ma profession.

*Et puis, comme nous tous à cette époque, tes obligations militaires t'appellent !*

Oui, je suis donc appelé au conseil de révision pour trois jours à GUINGAMP. Je fus classé « Bon pour le Service Armée » de la classe 1964 et affecté au CIM (centre d'instruction militaire) à la Base T123 à Orléans.

**1963-1965** Direction « Armée de l'air », à la Base T 123 de BRICY près d'Orléans, puis orienté et affecté au bureau du secrétariat « discipline » de la base. Je rédigeais les formulaires des demandes de permissions de tous les personnels de la base, et devais calculer l'état des rationnaires pour l'ordinaire et le mess des officiers. Pendant tout ce service, dans cette affectation privilégiée, j'ai eu l'opportunité de me faire beaucoup d'amis bien sûr !



Ainsi, je pouvais, après mon service achevé, aller à l'escadron Poitou-Charentes, école des pilotes sur Nord-Atlas, ce gros porteur de l'Armée de l'Air. Je participais à des vols de formation technique et tactique. J'ai même eu la joie de tenir le manche à balai..., un énorme plaisir... souvent renouvelé.



En tant que soutien de famille, un congé d'un mois me fut attribué pour aller faire les vendanges à Dierre, en Touraine. Au retour à la base, j'avais ma nouvelle affectation..., à la Base T 705 de TOURS, ce qui me rapprochait de mon domicile. Un poste de préparateur de matériels, à l'atelier-magasin de la base, et ce, jusqu'à mon congé libéral, le 30 avril 1965.

Pour mes bons états de service, mon lieutenant me fit passer mon permis de conduire.

*Et, c'est le retour à la vie civile. Ce n'est pas toujours facile de se réadapter, et de trouver un nouvel emploi ?*

Enfin, de retour au foyer !.. Je reprenais goût à la vie civile.

Un soir, au bal du Clair de Lune, route d'Angers, bal organisé par l'Association des Routiers de la Sarthe, je fis la connaissance de ma future épouse... Ghislaine !!

Nous nous sommes mariés le 23 juillet 1966, au Mans.



De cette union, sont nés quatre enfants, une fille et trois garçons qui ont grandi dans la joie, pour notre plus grand bonheur.



*Après cette jolie parenthèse sur ta vie de le veux, à*



*Famille, revenons, si tu ton retour à la vie professionnelle. L'entreprise Bernardeau n'est peut-être plus en capacité de te reprendre ? Car, cette évolution dans la construction, que nous évoquons plus haut, génère aussi de grandes difficultés pour certaines sociétés, et l'entreprise Bernardeau est touchée bien sûr ?*

**1965-1975** Bien évidemment, et je m'oriente donc vers LEROY ET HARICOT, en qualité de Charpentier. Cette société était spécialisée dans la construction de pavillons, et connaissait un bel essor. Mais une place à la Couverture me fut attribuée, et non à la charpente, laquelle d'ailleurs, dans ce genre de pavillon est réduite à sa plus simple expression. Dans cette nouvelle activité, que j'ai exercée pendant de longues années, j'étais rémunéré à la tâche... Travail très dur, fatigant, et exposé à tous les temps. Je fus d'ailleurs victime d'un accident du travail, lors de la manipulation

d'une poutrelle. Mes vertèbres lombaires furent touchées, et ont nécessité un arrêt de travail de longue durée.

Pendant cet arrêt, j'en profitais pour étudier l'électronique, prévoyant qu'un jour peut-être, à cause de cet accident, il me faudrait changer d'orientation. Une reconnaissance de handicap me fut accordée et, lors de mon retour dans l'entreprise, je fus réorienté vers la menuiserie, pour la pose de persiennes, fenêtres, portails, huisseries, portes intérieures et parquet dans les pavillons.

Néanmoins, et très vite, je me suis rendu compte que je peinais énormément, et qu'il était temps de penser à ma reconversion.

Je quittais donc cette activité, et la Sté Leroy-Haricot. Je trouvais un emploi dans l'entreprise HELBERT Jean-Marie à CETON.

**1975-1978.** Nouveau départ chez HELBERT Jean Marie, à CETON, spécialisé dans la menuiserie et intervenant dans l'équipement et les finitions de pavillons individuels et de lotissements. Mais là encore, les charges lourdes et volumineuses des menuiseries à double vitrage que je posais seul, les distances journalières..., de longs trajets à travers toute la Sarthe, ont eu raison de ma santé. Suite à des douleurs répétées, on diagnostiqua une hernie inguinale droite. J'ai dû subir une intervention chirurgicale. Pendant ma convalescence, je pris la décision de me reconverter à nouveau, pour trouver une activité moins pénible.

**1975** C'est au cours de cette année, que nous quittons Coulaines, où nous habitons depuis 10 ans, pour s'installer dans un pavillon neuf, que nous avons fait construire à Yvré le Polin.

Dans ce pavillon, je me suis réservé de nombreux travaux de finition, qui allaient m'occuper plusieurs années. Mais, Ghislaine et moi étions tout à la joie d'être chez nous..., au milieu de nos quatre enfants, Thierry, Nathalie, Tony et Juanito.



Vue d'ensemble de la terrasse

Notre salle de bain, le carrelage, la faïence, les meubles

*Tu me dis que lors de ta convalescence, suite à cette opération chirurgicale de ton hernie inguinale, tu as pris la décision d'une orientation nouvelle. Mais, même si tu n'avais pas fait ce choix, il t'aurait fallu trouver un autre emploi, car, comme de nombreuses entreprises à cette époque, l'entreprise Helbert est victime de la crise économique qui fait suite à 1973. En effet, à cette date, les pays producteurs de pétrole se regroupent au sein de l'OPEP, et décident d'augmenter les prix du pétrole brut de façon inattendue, et..., considérable. Ce qui, bien évidemment, provoqua une crise économique importante, et un frein à la construction pavillonnaire en particulier.*

**1978- 1980.** Eh oui, je trouve donc en emploi à Loisirs 2000. Cette société, installée à Arnage, vend des campings car, des bateaux, et du matériel de camping. L'on me charge du réaménagement de tout l'atelier. Aux vues des travaux que je réalise, le directeur me nomme responsable du service atelier. Je fais la réception des caravanes neuves, j'effectue les réparations de tôlerie, les aménagements, la pose de réfrigérateurs et chauffage au gaz..., je fais même les dépannages. Je réalise aussi les révisions de mécanique générale. Je suis chargé des services près de la clientèle, et des livraisons caravanes et bateaux. Le travail me plaisait beaucoup, mais, sur un désaccord, je quittais cette société.

*Il te faut donc, de nouveau trouver un nouvel emploi. Et plus en rapport avec ta formation peut-être ?*

**1981-1987.** Par nécessité, je m'inscris dans une société de travail intérimaire. Je suis envoyé pour la restauration d'une très grande habitation et ses dépendances situées à Guécélard..., la propriété de Mr & Mme PANNARD. Je commençais donc mon activité de rénovation de menuiseries, de planchers, de fenêtres et de finitions intérieures. Au cours d'un rendez-vous de chantier, avec mon employeur intérimaire, M. Pannard, satisfait des travaux que je réalisais, proposa de m'embaucher. Après une courte négociation, mon contrat avec la Sté d'intérim fut rompu, et je devenais l'employé de La Sté dont Mme Pannard était gestionnaire, société de Commerce et de rénovation d'Antiquités, qui allait prendre le nom « d'Hélène Antiquités ».

Je terminais donc la restauration de ce magnifique et grand magasin qui allait devenir l'une des belles vitrines de Guécélard, avec une réputation qui s'étendit très vite au-delà des limites du département. Avant l'ouverture, il m'a donc fallu poser les tissus tendus sur les murs, terminer les papiers peints et les peintures. Là encore, je dus m'adapter à des métiers qui n'étaient pas ceux de ma formation, mais, les gars du Bâtiment n'ont-ils pas, très souvent, des compétences extra-professionnelles très larges ?

Lorsque le magasin fut ouvert, je me mis à la restauration de tous ces meubles anciens de toutes les époques..., armoires, buffet-deux corps, vitrines anglaises en acajou, commodes en pin, miroirs et bibelots divers. J'avais un tour à bois pour reproduire les boutons de porte. Je conduisais aussi le camion pour les livraisons. Je faisais l'entretien des machines.



Pendant cette activité, mais en dehors des heures de travail, Mr Pannard me confia le déménagement du mobilier de sa propriété de GENETAIS vers sa nouvelle résidence de PARIS, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement. Yves et Christine, leurs enfants, nous aidaient, ainsi que Raymond son jardinier. Ghislaine, mon épouse, et ma fille étaient venus nous prêter main-forte. C'était un peu la vie de Famille.

Plus tard, un nouveau déménagement fut alors programmé, mais cette fois-ci pour ANTIBES. Au départ, il était prévu de faire deux voyages. Mais compte tenu de la confiance que l'on m'accordait, je pris l'initiative de démonter tous les meubles démontables. Cela nous permis de ne faire qu'un seul tour. Je suis donc parti avec mon épouse, pour ce long trajet vers le sud. Tout se passa très bien, à la résidence d'Antibes, les contacts furent très conviviaux et très chaleureux avec la famille. Nous prenions les repas en commun. Je me chargeais du réaménagement avec les plus grands soins. A la fin du séjour, pour nous signifier leur satisfaction, Mme et M. Pannard nous ont remis une enveloppe, qui était à la hauteur de leur satisfaction... et bien au-dessus de nos attentes !

Suite à l'utilisation de très nombreux produits chimiques toxiques, (chlorure de méthyle, lessive de soude, teintures alcooliques), pendant les exercices de décapage des bois, des métaux, et divers, je commençais à avoir des rougeurs sur les mains, et un début d'asthme. Il faut dire qu'à cette époque, les précautions n'étaient pas très rigoureuses, tant du côté patronat, que du côté employé. Quant à la médecine du travail, elle n'était pas non plus très vigilante, souvent par manque d'effectif... et de moyen ! Mais, au fil du temps, ma situation sanitaire s'aggrava.

Une reconnaissance de maladie professionnelle, pour allergie de la peau et asthme, me fut reconnue par la médecine du travail..., d'où inaptitude pour ce poste, et..., licenciement ! Je quittais ce travail à contre cœur, car j'y avais trouvé beaucoup de satisfaction. Je fus mis en arrêt longue maladie, avec traitement dermatologique et respiratoire. Pendant cet arrêt en longue maladie, de nouveau, j'en profitais pour travailler un peu l'électronique, et l'informatique... Ma passion de jeunesse restait bien vivante..., et j'ai toujours voulu me servir de ces aléas de la vie, pour me perfectionner en vue de rebondir vers un nouvel emploi, plus gratifiant.

*A la fin de ce congé longue maladie, il te faut donc chercher un emploi, dans lequel les quelques séquelles qui subsistent de ces problèmes de santé, ne t'handicapent pas trop. Quelle est donc ta nouvelle orientation ?*

Eh bien, je me suis rapproché de la COTOREP, cet organisme qui aide les travailleurs handicapés à se réinsérer. Afin de me réadapter progressivement, cette société m'organisa quelques stages ayant, notamment, trait à la sécurité du travail. Ainsi, j'obtins un brevet de secouriste (BNS), et je suivis un stage sur la sécurité au travail (SST).

**1988-1990.** Suite à ces stages, je suis embauché à AJENA, l'usine du jouet situé à Luché Pringé. (Après un mois à l'essai, à l'atelier de modelage, et à la création de maquette, j'obtiens un contrat définitif. (Un CDI, mais oui !) Après des résultats très satisfaisants dans différents postes, le directeur me proposa un contrat en tant que technicien, avec la responsabilité de la maintenance générale,

compris le fraisage des moules de résine d'aluminium pour la création et le thermoformage des blisters, mais aussi les rampes de têtes de poupées pour la coulée à chaud d'élastomères.

Je devais aussi faire les réglages de pression des presses hydrauliques, pour les découpes d'éléments, de pièces de tissus, pour confectionner les grandes variétés de peluches. La maintenance de la chaîne de production d'assemblage des membres sur les corps de poupées, les réglages d'aiguilles pour perruques, la mise au point de la machine pour l'implantation des cheveux des têtes de poupées, étaient aussi dans mes attributions. Enfin, j'avais trouvé une activité dans laquelle je pouvais m'exprimer pleinement, avec des supérieurs hiérarchiques qui reconnaissaient mon travail, dans toute sa diversité.... Et la diversité était grande, car nous passions des jouets éducatifs, aux dînettes sous cartons blisters décoratifs. Il me fallait donc aussi concevoir et réaliser de petites machines, en fonction des nouvelles créations et productions. J'étais heureux de pouvoir faire travailler mon imagination et concrétiser par des outils et machines de production....



Jeux d'Action bourse



Machine, pose d'axe de charnières



Masque peinture poupée.



Machine à peinture en cours



Le marsupilami



Fraiseuse numérique.

*Hélas, ton bonheur allait être de courte durée, puisque deux ans après ton embauche, cette belle petite usine du jouet, allait être victime de la concurrence asiatique. L'Europe ouvrait largement ses portes, à tous ces produits fabriqués avec une main d'œuvre, dont la protection sociale et les coûts n'ont aucune mesure avec les nôtres. En acceptant ces produits, l'Europe condamnait une partie de son activité industrielle... espérant en échange, vendre ses produits qui ont une plus grande proportion de « matière grise », une plus grande valeur ajoutée. Je redoute d'ailleurs qu'il y ait là une erreur stratégique, que nous pourrions regretter... En effet, ces pays nous font aujourd'hui la démonstration, qu'ils sont également capables d'être à la tête du progrès et de l'innovation technique. N'est-ce pas la Corée du Sud qui, ces dernières années, a déposé le plus de brevets ? Et..., ce n'est qu'un exemple !!*

*Donc, Gérard, tu quittes AJENA sur licenciement économique, après un dépôt de bilan, et il te faut de nouveau, repartir à la quête d'un nouvel emploi.*

Oui, mais hélas, là encore c'est pour une courte durée. Je trouve un emploi chez ARIS

**Année 1990-1993.** ARIS. La Chartre sur le Loir : Embauché comme responsable de maintenance pour le réglage des presses, utilisées pour la confection de matériels médicaux, gilets de sauvetage pour l'armée, bateaux pneumatiques de survie, et pour la fameuse valise Samsonite. J'avais aussi en charge l'entretien général du parc matériel de l'usine, l'affutage des outils de découpe. En accord avec le directeur, j'avais fait embaucher mon fils Tony, au poste de découpeur sur presse.

Mais là encore, la technicité de cette petite unité de production, ne suffira pas à les maintenir sur le marché de la production. Le dépôt de bilan devient inévitable. Suivra la fermeture de l'usine, et notre départ pour licenciement économique.

*Malgré ces difficultés répétées, tu gardes ton dynamisme et le moral bien accrochés, même si je devine que par moment, ça devait-être plus difficile... Mais, c'est aussi l'une de tes forces, tu te mets aussitôt à la recherche d'un nouvel emploi.*

**Année. 1993..1995.** Je trouve effectivement, assez vite, en emploi qui me rapproche un peu de ma formation..., le bois, mais dans lequel aussi, j'allais de nouveau pouvoir utiliser mes expériences passées dans différentes activités. Je suis embauché par AD France, société spécialisée dans la création, la restauration, le montage et l'assemblage de voitures hypo-mobiles, de breaks de chasses à courre pour la promenade, de calèches, et de roulottes.



A l'atelier, toutes ces belles voitures étaient conçues, et réalisées de toutes pièces par éléments. Nous faisons pratiquement tout.... les carrosseries, les roues, les brancards, les freins à disques hydrauliques, les capotes en cuir ou en toile, avec leurs arceaux en frêne..., mais aussi les lanternes en laiton. Et, bien sûr, nous faisons l'assemblage...jusqu'aux décorations finales.

Là encore, cette activité m'a apporté beaucoup de satisfactions... c'était plus qu'un métier... cela devenait une passion, récompensée par le bonheur d'admirer nos petits chefs d'œuvre, lors de la réception et de la livraison aux clients.



Chassis en cours de montage

Voiture ancienne électrique.

Moyeu de roue décorée.

*Mais, toutes ces sociétés, qui privilègient l'amour du produit, l'amour du travail bien fait, le soin du détail..., à la gestion financière, finissent, hélas, par une cessation d'activité !*

Suite à un dépôt de bilan je me retrouvais, à nouveau, face à un licenciement d'ordre économique.

*Mon Petit Gérard a 51 ans !...Et nous sommes dans une situation économique difficile, en effet, l'effondrement de produits financiers américains, génère une crise qui s'étend très vite au monde entier. La France en subit aussi de lourdes conséquences. Les investissements sont pratiquement à l'arrêt, l'activité s'effondre. La production industrielle, le commerce, et le Bâtiment se retrouvent en situation très difficile.... Et, indirectement, tu en subis toi aussi, Gérard, les effets. Te voilà sans emploi... Même si, en France, malgré tout ce que l'on peut entendre, la protection sociale en diminue..., un peu, l'impact. Alors... que fais-tu ?*

**Années 1995-1999.** Je me présente à la Sté « Action pédagogique », SARL qui a vocation d'innover pour l'éducation des jeunes, et installée rue Constantine, au Mans. J'y trouve un emploi de technicien de maintenance, chargé de la mise au point et des réglages du parc des machines. Mais, on me confie également la création de nouveaux produits, notamment la modification de la plastifieuse manuelle, en semi- automatique par cellule photo, permettant de protéger divers documents, pour l'éveil éducatif des enfants.

Je suis également chargé, du montage de tableaux, de la mise au point de machines hydrauliques pour la pose de rivets pour les ardoises en polypropylène, de l'affûtage des outils de découpe sur presses, du réaménagement de l'atelier avec création d'un niveau supérieur pour stocker les produits... Tâches très diverses, dans lesquelles je trouve un nouvel épanouissement, et pour lesquelles je profite de mon expérience acquise dans mes emplois précédents.

Je participais également au choix des matériels. En particulier pour l'acquisition d'une nouvelle presse. J'avais réussi à persuader mon employeur d'investir dans une presse de 130 t, afin d'améliorer la production. Nous sommes donc partis pour ROUEN pour négocier cet investissement... investissement qui a tenu toutes ses promesses, nous permettant ainsi un amortissement raisonnable.

Mais un accident du travail, mis fin à cet emploi. Une IRM révéla la rupture des tendons de la coiffe des rotateurs de l'épaule droite. Une intervention chirurgicale fut nécessaire. Après rééducation en piscine, la Médecine du travail me classa inapte à reprendre mon emploi. Je fus mis en arrêt « longue maladie » et fus licencié et mis au chômage.

**Années 2000-2004** Les ASSEDIC ont assuré ma couverture sociale jusqu'à ma retraite, et je fus classé handicapé, avec un taux de 58 %

### **2004 !! ...Ouf ! c'est la retraite !**

*Comme la majorité d'entre nous sans doute, tu étais, bien sûr, très heureux de pouvoir profiter de ta retraite, mais..., avec néanmoins un petit sentiment de regret... Ta vie professionnelle, bien que mouvementée, t'as aussi apporté tellement de satisfactions ; elle t'aura notamment permis de rencontrer un tas de gens très enrichissants, même si, comme tu nous l'as dit, tu as aussi payé de ta personne.*

Bien sûr, c'est un peu vrai, mais le bonheur de retrouver les siens, l'emporte largement...

Les enfants ont tous quitté le nid, c'est le moment d'en profiter pour se retrouver avec mon épouse. Et Ghislaine, qui elle aussi, et dès que les enfants sont devenus grands, avait dû travailler à l'extérieur, se retrouve libre à son tour.

Nous allons pouvoir donner corps à notre projet, qui est de partir voyager avec le camping-car, que nous avons acheté en 2002... Nous partirons les mois d'été, et l'hiver, nous en profiterons pour retrouver nos enfants et petits-enfants..., et reprendre contact avec l'Amicale... Amicale dans laquelle je suis membre du bureau depuis de longues années déjà !



*Mais avant de partir, foi de Gérard, il te faut compléter l'équipement de votre camping-car. Et effet... chassez le naturel, il revient au galop !... Il y a sûrement quelque chose à modifier pour que ce soit à ton goût ? Un peu d'électronique par-ci, quelques panneaux solaires par-là ! Et si... Je devine le sourire complice de Ghislaine, à la lecture de ce passage. Bien sûr, mieux que personne, elle te connaît, et sait ce dont je parle !*

Mais, mon passage à Loisirs 2000, m'a forcément laissé quelques habitudes... Un camping-car, moi, je le regarde sous tous les angles, et j'y trouve souvent quelques améliorations à apporter... A plus forte raison, quand c'est le mien !... Donc, je me prends par la main, et je l'équipe de panneaux solaires, je modifie le compartiment stockage gaz, dans lequel je remplace les 2 bouteilles propane par 2 bouteilles GPL. J'installe aussi un groupe électrogène, ce qui nous permet d'être autonome. Et, sur ma lancée, je mets une antenne parabolique automatique pour la TV. Je l'équipe d'un convertisseur 12 V. à 220 V., et je refais le tableau électronique des contrôles...

*Et lorsque ton Bébé sur 4 roues est enfin prêt, vous vous décidez à partir ?*

Depuis 2002, nous avons voyagé à travers les plus belles régions de France. Nous avons aussi parcouru l'Espagne, et le Portugal. En 2009, nous sommes partis au Maroc, pour un circuit de 79 jours, au cours desquels nous avons parcouru 3850 Km., dans ce magnifique pays baigné par le soleil. Et pays dans lequel la population nous a réservé un accueil, qui nous laisse quelques regrets, quand il faut bien se décider à rentrer... et à les quitter !



*Lorsque l'automne vous ramène à l'appartement, entre deux réunions familiales, l'ordinateur et le bricolage demeurent tes centres d'intérêt Gérard. Comment as-tu découvert l'Amicale ?*

Un peu par hasard... Nous étions, Ghislaine et moi, à la recherche de meubles. Nous visitons le magasin des « Meubles POIRIER », lorsqu'un vendeur est venu à notre rencontre. Son visage ne m'était pas inconnu ! Mais oui !... C'était Gilbert... Gilbert Trouillet ! Un long échange s'est installé, au cours duquel, bien évidemment, nous avons évoqué nos souvenirs communs à FUNAY. C'est ainsi qu'il me révéla qu'il était trésorier de l'Amicale... Gilbert est un garçon qui sait convaincre, ce n'était donc pas par hasard, qu'il avait des responsabilités dans l'équipe commerciale de cette enseigne réputée. Et c'est ainsi que, dès 2001, il a su m'intégrer dans le Bureau de l'Amicale. Déjà, à cette époque, nous avions le souci de développer la communication, afin d'aider le Lycée à conforter son image de qualité, dans la Formation Professionnelle. C'est ainsi qu'est née l'idée de faire un DVD, retraçant les parcours de quelques anciens, montrant qu'avec le bagage qu'ils s'étaient constitué

dans notre lycée, ils avaient, chacun dans leur domaine, réussi un parcours qui pouvait servir d'exemple.

*Donc, vous décidez de créer un DVD. Explique-moi comment vous vous êtes organisés, car, ni les uns, ni les autres n'aviez d'expérience en la matière.*

C'est vrai, mais nous avons tous la volonté de réussir. Donc une équipe s'est constituée :

- Gilbert Trouillet à la caméra pour faire les prises de vue et l'enregistrement audio
- Jean-Pierre Gautier et Alain Hubert au micro, pour les interviews
- Et moi pour les arrangements et le montage du DVD

Comme je restais passionné par l'informatique, par les montages photos et vidéo, c'était pour moi une excellente occasion de les aider utilement. Bon, je n'irais pas prétendre que nous avons fait un DVD de qualité professionnelle, mais nous avons créé un outil que nous avons tiré à plus de 100 exemplaires, qui a pu aider le Lycée.

Lors des Portes ouvertes organisées par l'établissement, une salle nous est réservée, et nous passons cet enregistrement en boucle, afin que les jeunes en recherche d'orientation, et leur famille, puissent le regarder.



Chapitres

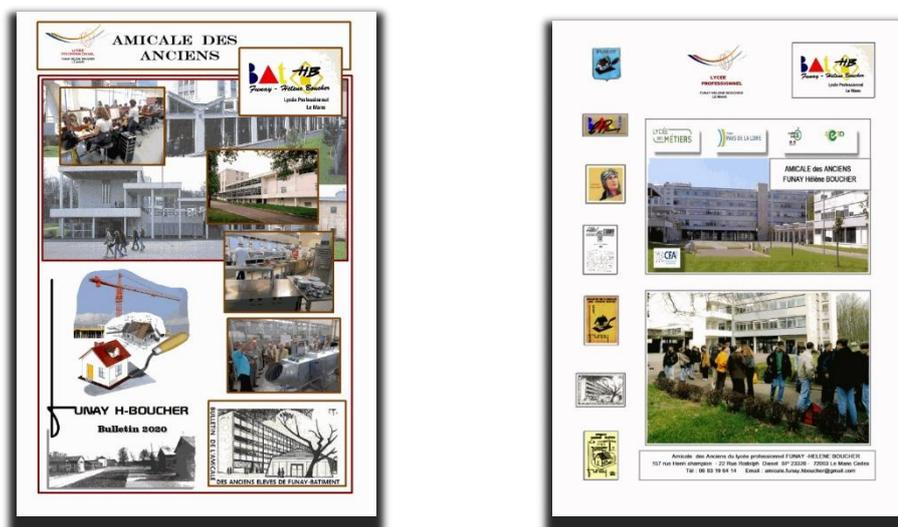
- 1- **Lycée de Funay:**  
Introduction de la vidéo.
- 2- **Présentation:**  
Le mot du président de l'amicale des anciens de Funay. le reportage des anciens élèves et sa réalisation .
- 3- **Antony Veron:**  
Conducteur de travaux- BEP Funay- Bac pro Génie civil. BTS bâtiment licence professionnelle.
- 4- **Laurent Tacheau:**  
Architecte- BEP constructeur bâtiment. Bac pro Funay. BPE gestion. Maître d'oeuvre.
- 5- **Bernard Hurel:**  
Cap Funay- Peintre en bâtiment. Chef d'équipe.
- 6- **Claudy Verhaeghe:**  
Cap Funay- Menuisier plastique . Chef d'atelier- contremaître. Chef d'entreprise.
- 7- **Pascal Vannier:**  
CAP Funay menuisier. Menuisier bâtiment aménagement. OHQ.
- 8- **Amalut Boisuffet:**  
CAP Funay -BEP génie civil - BAC pro- Plan maçonnerie.
- 9- **Philippe Gille:**  
BEP Génie civil Funay Dessinateur projeteur.

Chapitres

- 10- **Laurent Debraise:**  
CAP Funay -Sellier garniseur. BEP habillement. Chef d'entreprise. Créateur conception accessoires-cuir -moto.
- 11- **Pascal Briday:**  
BEP bâtiment Funay- Chef d'entreprise Maçonnerie Funay- Chef d'entreprise
- 12- **Denis Ciel:**  
CAP charpentier Funay ( Compagnon du devoir) Chef d'entreprise
- 13- **Laurent Jacques Dervellois**  
CAP Funay Miroitiers - Artisan d'art gravure sur verre.
- 14- **Thierry Carré:**  
CAP - Funay.plombier- chauffagiste- électricien. Brevet de maîtrise. Chef d'entreprise.
- 15- **François Menon:**  
BEP Génie civil - Funay BAC pro -Conducteur de travaux.
- 16- **Mr Monnier:**  
Le mot de Mr le fournisseur . La conclusion du reportage des anciens de Funay.
- 17- **Portes ouvertes:**  
Un aperçu de la journée portes ouvertes ainsi que l'exposition de pièces , documents , photos et d'archives d'anciens élèves.
- 18- **Diaporama:**  
Les ateliers : Travaux divers exécutés par des élèves du lycée Funay.

Jaquette du DVD et le texte des chapitres.

Lors de la réalisation de notre bulletin, tu me mets, toi Bernard, à contribution, pour la réalisation de la première page, que nous réalisons en commun... et aussi, pour l'amélioration de quelques prises



de vue lorsque les originaux nécessitent des améliorations.

*Nous avons, Gérard, survolé, trop rapidement bien sûr, ton Parcours professionnel qui souligne, comme je l'indiquais dans mon préambule, qu'il t'aura fallu, tout au long de ta carrière, t'adapter à des situations inattendues, tantôt pour des raisons de conjoncture économique, tantôt pour des raisons de santé. Mais, au départ de ta vie active, tu te retrouves avec un métier... charpentier, qui subit la mutation technologique en cours, et au cours de laquelle les belles charpentes sont de moins en moins nombreuses, au profit des toitures terrasses qui se multiplient. Dès ta première embauche, il t'aura fallu prendre..., ce que tu trouvais !*

*N'y a-t-il pas là, une nécessité qui ressort comme évidente ?..., la nécessité pour l'Education Nationale d'anticiper les mutations de notre Société, afin d'adapter la Formation Professionnelle aux besoins de demain, et non aux besoins d'hier ?... Comment l'as-tu ressenti, toi, Gérard ?*

Ton raisonnement, Bernard, nous pouvons le tenir en fin de carrière, sous l'éclairage de nos expériences personnelles vécues, mais, reconnais qu'il n'est pas facile d'anticiper l'évolution et les mutations de notre Société !

Non, vois-tu, ce n'est pas ça qui m'a le plus marqué. Au cours de ma carrière, ce qui m'a manqué le plus..., c'est un bon niveau en enseignement général. Ce manque, comme je te l'ai dit, était dû à mon passage obligé par le sanatorium, pour de graves problèmes de santé. Cette longue période a créé un retard, que je n'ai jamais pu combler par la suite... Il m'a fallu me contenter de suivre, quelquefois en queue de peloton !, et ce, malgré mon envie d'apprendre..., de réussir !

Si je m'en suis, malgré tout bien sorti, vois-tu, c'est parce que mon envie, elle, était toujours là ! Tu peux donc imaginer, Bernard, que le stress était souvent de mon côté..., causant une anxiété au foyer qui génère forcément quelques troubles.

Alors, Bernard, si nous pouvions donner quelques conseils, aux jeunes en particulier, ce serait de, surtout, ne pas délaissé l'enseignement général comme une question subsidiaire. L'Enseignement général est primordial !..., car c'est aussi celui que nous aurons le plus de mal à acquérir en autodidacte, si nous n'avons pas acquis les bonnes bases. Pour l'enseignement professionnel..., la pratique..., c'est aussi important bien sûr, mais il faut admettre que les données sont plus éphémères, et qu'il faudra bien s'adapter aux évolutions du moment. Il suffira souvent de garder la curiosité et l'envie de réussir... avec un peu de bon sens, et beaucoup de persévérance.

*Gérard, je suis heureux de t'entendre me livrer cette confiance, car tu sais que je partage totalement ton analyse.*

*Permetts moi de te féliciter encore, pour cette capacité d'adaptation dont tu nous fais les témoins..., compliments que j'adresse aussi à ton épouse Ghislaine, car, ces mutations fréquentes pouvaient, comme tu l'as dit, susciter quelques interrogations dans le foyer.*

*Vous avez su, ensemble, les surmonter. Et, rien que pour cela, je vous dis « Bravo !! »*

*Et... Bon vent pour vos prochaines ballades..., en camping car !*



# Compte financier 2020

par Jean-

Claude BOULAY

Compte d'exploitation arrêté le 31 décembre 2019

En caisse au 1er janvier 2020 5562.93

Cotisations	1427,00€
Publicités sur bulletin Funay	850,00€
Festivités assemblées générales (repas & Visite Culturel)	725,00€
Revenus de placement Livret A le 1/1 au 31/12/2020	20,58€

## Recette en 2020

TOTAL **3022,58€**

## Dépenses en 2020

Alimentation restauration A.G (repas) & Pourboires	651,99€
FOUNITURES de BUREAU, Flyer	00,00€
ASSURANCE (du 01/04/2020 au 31/03/2021)	71,55€
CADEAUX	00,00€
JOURNAUX	00,00€
BULLETIN: Fourniture papier, Tirage & Expédition	826,10€
FRAIS BANCAIRES	90,00€
LOISIR & CULTURE (visite de Bourg-le Roi et Musée du point de Beauvais)	188,00€

TOTAL **-1827,64**

Excédent sur l'exercice 2020	+ 1174,36€
EN CAISSE au 31 décembre 2020	6737,29€

## TOTAL DE L'ACTIF au 31 décembre 2020

Répartition de l'actif :	C.C.P .....	925,16€
	CAISSE (espèces) .....	20,45€
	Livret A banque postale .....	<u>5791,68€</u>

SITUATION PATRIMONIALE : **6737,29€**

**Et notez-le maintenant**

**\*\*\*UNE AGREABLE JOURNEE  
EN PERSPECTIVE\*\*\***



**samedi 16 Octobre 2021**

**Notre REUNION ANNUELLE**

**Horaires impératifs :**

**9h** au Lycée de FUNAY – Hélène BOUCHER

Accueil de Mr CHARTRAIN Proviseur et des membres du Bureau

**10h** Réunion Annuelle

**11h15** Vin d'honneur

**12h30** Repas au restaurant

« Le Relais des Cépages

207 Rue de la Foucaudière

72100 LE MANS »

**Après Midi Convivial :**

**Rendez-vous à 15h** devant l'Ecole des  
Beaux-Arts, 28 Av. de Rostov sur le Don,  
72000 Le Mans

**Pour une visite guidée :**

- Des Thermes Romains
- Des rues principales du Vieux Mans
- Des remparts
- De la Cathédrale
- 

**Durée de la visite : environ 3 h.**

**MENU**

*Apéritif :*

*-Kir pétillant et sa mise en bouche*

*xxxxxxxxx*

*Salade de St Jacques aux  
agrumes*

*xxxxxxxxxxx*

*Pavé de veau aux 2 moutardes  
Salade et Fromage*

*xxxxxxxxxxxxx*

*Charlotte chocolat framboise*

*Vins et Café*

**Prix du repas et de la visite guidée: 42 €**

Possibilités de stationnement : sous le Théâtre, sur l'esplanade derrière le Théâtre, sous le Centre Commercial « Etoile-Jacobins »



Restaurant : 207 rue de la Foucaudière



RV : 28 Av. Rostov sur le Don

Nombreux sont les Sarthois... et les Manceaux, qui ne connaissent pas le Vieux-Mans et son histoire.

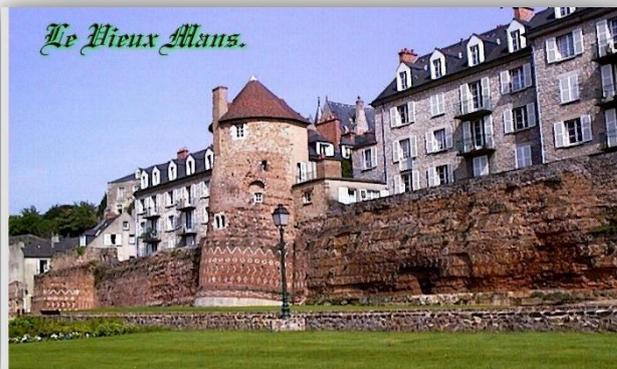
**Profitions, ensemble, de cette visite Guidée !**



Les Thermes Romains



Le Pilier Rouge



# Compte-rendu financier 2020

Par Jean-Claude BOULAY

*Trésorier, Ancien Elève de 1955 à 1958*



Notre association a clôturé le 31 Décembre 2020 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité, est tenue, selon la méthode dite de caisse, et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois, l'association tient le détail de ses comptes ; elle procède à un rapprochement bancaire, permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés, et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par votre trésorier, et le Président Gilbert TROUILLET a validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- 1) Les résultats de la gestion de l'exercice 2020,
- 2) La situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2020.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons au vote, les résolutions habituelles relatives à l'approbation de ces comptes, et vous demanderons quitus de la gestion et de l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également, que, conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres, pendant les 15 jours précédant notre réunion annuelle, et qu'ils peuvent être librement consultés par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Cette année, comme les précédentes, notre Association présente un bilan stable, puisque nous avons une progression excédentaire de 1174.36 €.

**N'oubliez pas que ces cotisations sont la principale ressource de notre Amicale.**

Certains de nos adhérents oublient de s'acquitter de celles-ci, vous nous pardonnerez de les relancer.

## Cotisations :

La cotisation de : - **MEMBRE** .....15€

-**MEMBRE bienfaiteur**.....20€

**Pour le règlement**, qui peut être associé au paiement du repas et des visites décrites pages suivantes, vous pouvez établir **un seul chèque** ainsi libellé :

**AMICALE ANCIENS de FUNAY- HELENE BOUCHER**

Et me l'adresser, en y joignant le papillon ci-dessous, à l'adresse suivante :

**Jean Claude BOULAY    189 Avenue Nationale  
72230 ARNAGE**

.....: Papillon à détacher .....

**NOM** .....

**Prénom** .....

**Adresse** .....

**Tel fixe** ..... **Portable** .....

**Adresse mail** .....@.....

Désignation	Quantité	P. Unit	P. total
Cotisations membre	(....)	15 €	(....€)
<b>ou</b>		<b>ou</b>	
Cotisations membre « Bienfaiteur »	(....)	20 €	(....€)
Repas et Visite	(....)	42 €	(....€)
<b>TOTAL</b>	(....)		(....€)





## **COMPTE-RENDU 2020**

Par : ANNICK

et JACKIE DESNOS

**Avec la plume de Jean-Pierre GAUTIER**

**Samedi 10 Octobre 2020 ..... C'est notre Assemblée Générale**

Notre réunion annuelle était prévue à l'origine pour le 16 Mai 2020, à cause de la Covid 19, et suite aux décisions gouvernementales, le lycée et les restaurants ont dû fermer. En conséquence, le 13 Mars 2020, nous avons tout annulé.

Après la rentrée scolaire et grâce au concours de Monsieur CHARTRAIN proviseur, nous avons réussi à reprogrammer cette réunion, nécessaire au titre de nos statuts, à la date du 10 octobre 2020.

Avec l'aide du personnel de l'établissement, nous avons pu imprimer et assurer l'expédition de notre bulletin pour la fin août.

Avec la bienveillance du Proviseur et du personnel, qui avait préparé la grande salle, notre réunion s'est parfaitement déroulée, et dans le respect des conditions sanitaires imposées.

### **Compte-rendu de cette journée**

Dès 9 heures nous sommes chaleureusement accueillis par Monsieur CHARTRAIN. Après quelques moments de retrouvailles et de cordialité, nous sommes invités à prendre place dans la grande salle de réunion, parfaitement aménagée pour le respect des distanciations.

Monsieur le Proviseur ouvre la séance, en nous adressant la bienvenue et en nous remerciant de notre présence. Car, dit-il, pour un lycée professionnel, le fait de posséder une amicale d'anciens élèves, ne peut être que bénéfique.

Il nous précise : La rentrée scolaire après la pandémie c'est bien passée. Les 141 enseignants et membres du personnel étaient tous présents, et aucun cas de Covid 19 ne s'est déclaré dans l'établissement.

Coté H. BOUCHER, pour la nouvelle année scolaire, un bac professionnel coiffure a été ouvert ; c'est le seul des lycées professionnels publics de la région des Pays de Loire.

La conjoncture actuelle, crée des difficultés pour trouver des stages dans les entreprises, pour les différentes professions enseignées, et en particulier chez les géomètres topographes.

Dans les années à venir, des travaux sont envisagés pour l'agrandissement de la section restauration et la rénovation du bâtiment « A »

Possibilité est donnée à l'amicale de mettre des articles la concernant sur le site internet de l'établissement.

Ayant d'autres obligations, Monsieur le proviseur quitte notre réunion, après avoir été remercié pour sa disponibilité et son accueil par notre président.

Notre président Gilbert TROUILLET ouvre la séance concernant la réunion annuelle de notre amicale.

Il remercie les personnes présentes et les nouveaux adhérents. Il donne la liste des absents excusés du fait du changement de dates, beaucoup n'ont pas réussi à se libérer.

Il nous fait part du décès de certains adhérents : Monsieur MONNIER ancien proviseur, Pierre DAVID membre du bureau, Robert HEUZE adhérent et ancien professeur de plomberie chauffage, Gabriel MAUCOURT adhérent et ancien élève des années du camp de jeunesse pendant la guerre 39/45.

Il souligne parmi nous la présence de Pierre GRAINDORGE ancien président de l'amicale de 1953 à 1956, de Dominique MELIAN ancien élève de plomberie chauffage devenu créateur et responsable du SERT, club de moto plusieurs fois champion du monde en endurance, dont dernièrement en 2020. Il faut noter ici, que Dominique MELIAN est encore un exemple d'une réussite exceptionnelle, dans un domaine autre que ceux enseignés dans ce Lycée. Ce qui permet de souligner, une nouvelle fois, qu'à Funay-Hélène Boucher, on ne se contente pas de former des professionnels, mais on prépare des jeunes garçons et des jeunes filles, en leur donnant un bagage qui leur permettra d'affronter la vie dans les meilleures conditions, et de faire éclore des passions.... Bravo Dominique !

## Moto : Le SERT entre compétition et apprentissage



Les mécanos du SERT en action - SERT



“ Quand on parle de Dominique Méliand, on dit Le chef ”

En l'absence pour raison de santé de notre secrétaire Jackie DESNOS, Gilbert décrit toutes les activités du bureau au cours de l'année écoulée.

La plus importante activité étant la réalisation et l'expédition de notre bulletin qui est notre moyen de liaison avec la plupart de nos adhérents. Ce bulletin requiert un travail important, tant dans la rédaction des articles que leur mise en page, avec coordination des photos appropriées. Cette année, notre bulletin dépassera les 70 pages ! Nous devons cette réussite à notre rédacteur principal Bernard TIMON, aidé de Gérard BIHOREAU pour les photos.

Après tous ces exposés il passe la parole au trésorier Jean Claude BOULAY qui donne le compte rendu financier à la fin 2019. Ce compte rendu positif est approuvé par l'ensemble des personnes présentes.

Le président laisse la possibilité aux personnes présentes de s'exprimer pour faire part de leurs observations, suggestions et souhaits pour le bienfait de notre amicale.

Beaucoup de questions restent sans réponses : comment intéresser d'avantage d'anciens à notre amicale ? Pourquoi les jeunes sortants sont peu intéressés ? Comment contacter les 30-60 ans dont nous n'avons plus la bonne adresse ?

Les principaux revenus de notre amicale ce sont les cotisations, il nous faut donc augmenter le nombre de nos adhérents. Les seules solutions : internet ou le bouche à oreille.

Il est ensuite procédé au vote pour l'élection du bureau. L'ensemble est réélu à l'unanimité en y introduisant un nouveau membre Joël COURTEILLE.

Après l'élection, le président lève la séance à 11 heures, un vin d'honneur offert par l'amicale est servi dans la salle. Pour ceux qui sont inscrits pour le repas amical, rendez-vous nous est donné à 12h30, au « Restaurant de la gare » à CHATEAU du LOIR. A cause de la covid 19 il ne sera pas fait de covoiturage.

Une petite anecdote en passant : le centre de Château du Loir étant barré du fait du marché hebdomadaire, certains d'entre nous ont mis beaucoup de temps pour trouver le restaurant !!!

Le repas bien préparé s'est passé dans une ambiance très conviviale. Les tables disposées en U avec les convives placés seulement à l'extérieur de ces tables ont permis une distanciation convenable pour un groupe inférieur à 30 personnes.

Après ce repas, nous sommes accueillis à 15 heures, par les propriétaires du musée de la « Cafetière et compagnie » dans une grande maison du XVII<sup>e</sup> siècle.

## ***Le musée des cafetières & Compagnie***

Dans ce joli musée aménagé dans une grande bâtisse construite vers 1625, nous avons retrouvé tous les ustensiles en tôle émaillée à usage ménager, qui ont conquis tous les foyers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1940-1950 : cafetières, pots à épices, boîtes à sel ou allumettes, lave-mains, brocs.



Photos extraites du site internet



Cette maison très ancienne a été complètement restaurée par les propriétaires. Nous avons pu admirer une charpente consolidée et refaite partiellement dans le pur style d'origine avec poutre de 50X50, poteaux de soutien, fermes jumelées et cloisons en pans de bois avec garnissage en torchis du plus bel effet.

Deux étages de cette maison sont aménagés avec goût, pour recevoir une collection exceptionnelle d'ustensiles de cuisine en tôle émaillée décorée de différents motifs.

En tout 700 objets principalement des cafetières, des pots à épices, des plats, des casseroles, des lave-mains, des brocs etc..., de provenances diverses venant de toutes

régions de France mais aussi de pays étrangers. Très belle collection qui mérite d'être vue.

Vers 16h30, direction « la rotonde ferroviaire de Montabon » mémoire du « rail à vapeur », classée au patrimoine et faisant l'objet d'une subvention grâce au loto du patrimoine de Stéphane BERNE.

La visite s'effectue en deux groupes avec les commentaires de deux membres de l'association devenue propriétaire de cet ensemble.

Cette rotonde construite en 1890, à proximité de la ligne du réseau d'état Paris-Bordeaux passant par Château du Loir, servait à la réparation et à l'entretien des locomotives à vapeur.

Pour faire la distance Paris-Bordeaux une seule locomotive à vapeur n'avait pas assez d'autonomie. Un relais se faisait à Château du Loir avec changement de locomotive.

Cet ensemble comportait : un bâtiment en quart de cercle, 10 voies de chemin de fer avec aiguillage, un pont roulant de 17 m toujours en état de marche. Avec les aiguillages et le pont tournant, la locomotive à entretenir était dirigée dans le bâtiment vers une des 10 fosses permettant aux mécaniciens l'accès sous les locomotives.

Pour la remise en route des locomotives après révision, il fallait compter 24 heures pour la remise en chauffe complète.



Au cours de cette visite nous avons pu découvrir une locomotive restaurée et en parfait état, une draineuse, un wagon de marchandises, un ancien wagon restaurant couchette d'une grande ligne internationale.

Un petit film extrait de la « bête humaine » nous fait voir le chargement en eau des locomotives pendant qu'elles roulent.

Sont également exposés des aiguillages, divers outillages ayant servi dans les années 1900 au personnel pour l'entretien des voies, des locomotives et la sécurité des personnes sur les voies et en gare.

La journée se termine après cette visite à Montabon avec l'espoir de tous nous retrouver pour notre prochaine réunion annuelle en 2021 dont l'existence paraît liée à l'évolution ou à l'éradication de la Covid 19.

## ***La Rotonde Ferroviaire de MONTABON.... Mémoire du RAIL à VAPEUR.***

Construite en 1890, la Rotonde était un composant important de la ligne Paris-Bordeaux du réseau de l'ETAT et de la région, elle était composée de 10 voies, avec un pont tournant de 17m. Abandonnée en 1954, sa sauvegarde est maintenant assurée par cette association qui nous a aimablement reçu et grâce au succès du « Loto du Patrimoine » de Stéphane BERN.



Photos extraites du site internet





**Vos Artisans, Ingénieurs de la lumière naturelle, sont à votre disposition pour une étude GRATUITE pour plus de thermique et plus de luminosité !**

**N°1 Français du CHALLENGE VELUX 2017**

**Plus de lumière naturelle ?**



**AVANT / APRÈS**  
VISIONNEZ LA VIDÉO VELUX

Interview chez un client NG Services sur notre chaîne **You Tube** ou sur [www.ngservices.fr](http://www.ngservices.fr)

**Votre fenêtre de toit à plus de 20 ans ?**



**FAITES DES ÉCONOMIES ET VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE**

**NG SERVICES Artisans**  
Créateurs de lumière naturelle

Des spécialistes au service de votre toiture depuis 2007 :

- Remplacement, agrandissement, création de fenêtres de toit VELUX
- Equipements VELUX : Volets roulants solaires, stores
- Puits de lumière naturelle VELUX,
- Fenêtre de toit balcon VELUX

Economisez votre énergie avec +80% d'amélioration thermique hivers et jusqu'à 95% de chaleur stoppée!

**TVA RÉDUITE - PRIMES CEE**  
**PRÊTS À TAUX RÉDUITS**

**1€\***  
la pose du volet roulant solaire  
\*selon accessibilité du volet roulant



**Visitez notre showroom**

8, allée du Dindo  
72560 CHANGÉ

**09 53 86 49 62**  
[contact@ngservices.fr](mailto:contact@ngservices.fr)

[www.ngservices.fr](http://www.ngservices.fr)



**CHAUFFAGE • PLOMBERIE • ÉLECTRICITÉ**



193, avenue Nationale • 72230 Arnage

**02 43 21 11 60**

 [www.boulay-vasseur.fr](http://www.boulay-vasseur.fr)

# L'Amicale a perdu deux Amis

Deux Amis fidèles, Gabriel MONCOURT et Marcel MARIETTE nous ont quittés. Jean-Pierre, en notre nom à tous, nous associe à la douleur de leur famille, et leur rend hommage.

## Hommage à Gabriel MONCOURT

Né le 13 Janvier 1923 à BEAULIEUE MANDEURE dans le DOUBS il est décédé au MANS le 13 Avril 2020 à l'âge de 97 ans.

Né dans le Doubs il a fait sa scolarité dans cette région et fait quelques années d'École pratique à Montbéliard pour apprendre le secrétariat et les prémices de la comptabilité.

Né le dernier d'une famille de plusieurs enfants qui avaient beaucoup de décalage d'âge avec lui ; son papa étant décédé alors qu'il n'avait que 16 ans et sa maman étant très malade il a suivi son frère militaire, rapatrié à Mamers, il est arrivé ainsi dans la Sarthe en 1940 . Tombé malade en 1941, il fut soigné jusqu'en 1942 au centre de soins Gallouédec à Parigné l'Eveque.

Le 1<sup>er</sup> Septembre 1942 à 19 ans il entre comme secrétaire comptable au centre de jeunesse de Funay qui existait sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Cet établissement de formation professionnelle pour la jeunesse, instauré par le Maréchal PETAIN, avait hérité des installations précaires d'un camp d'internés politiques établi en 1939.

Dans ce lieu, les premiers occupants héritent de baraquements en bois et d'abris métalliques, sans eau ni électricité, posés directement sur le sol. Ils doivent les aménager pour en faire des dortoirs , réfectoire et ateliers et défricher les alentours.

Le règlement basé sur les valeurs prônées par la FRANCE de Vichy impose une vie rude à ces adolescents qui doivent faire preuve d'esprit d'équipe du goût de l'effort et assister quotidiennement à la montée des couleurs.

A cette époque, bien que faisant partie du personnel administratif il lie des liens d'amitiés avec des élèves, notamment avec TIMON Auguste qui plus tard après dépôt de statuts officiels à la préfecture deviendra la premier président de notre association.

Après le débarquement de Normandie, en juillet 1944 et afin d'éviter les nombreux bombardements sur la ville du Mans, ce centre est transféré provisoirement au château de Boisrier à Sillé le Philippe. Dans ce village il fit la connaissance de Marie BESNIER qui deviendra plus tard son épouse.

Fin 1944 retour à Funay. Déjà à cette époque il existait une association d'anciens de Funay sans statuts officiels.

En avril 1946, par décret gouvernemental ce camp de jeunesse devient officiellement Centre Public d'Apprentissage de Funay. Des permutations et nominations ont lieu entre les enseignants et le personnel de bureau, si bien que Gabriel MAUCOURT est licencié le 15 avril 1946. A cette époque il fera divers emplois pour vivre. Il se marie à Sillé le Philippe avec Marie BESNIER le 3 Aout 1948. De

cette union naîtront deux enfants : Pierre, professeur dans divers collèges et Paul, musicien dans l'orchestre du Splendid. A leur tour ceux-ci donneront 5 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Après son mariage pour augmenter ses connaissances professionnelles il suit des cours de comptabilité de ce fait il trouve facilement des emplois de comptable dans diverses entreprises.

Au début de leur mariage ils habitaient une petite maison boulevard Emile Zola au Mans. En 1958 ils font construire leur demeure au 32 rue du Havre.

Son dernier emploi fut l'entreprise DUVAL au MANS et en janvier 1983 à 60 ans il prit sa retraite.

Tous les deux, ils firent de nombreux voyages et croisières pour visiter le monde. Sa femme décède en 2002 et le laisse seul pendant 18 ans, il vivra toujours rue du Havre et restera très actif



Dans les années 2000, il devient adhérent à notre association. En avril 2009, Monsieur MONNIER proviseur à Funay décide de reconstituer l'histoire de ce centre devenu lycée professionnel, Gabriel MAUCOURT fournit tous les renseignements nécessaires pour la période 1940 à 1946.

Ayant passé une partie de sa vie sans voir de médecins il est hospitalisé 4 jours au Pole santé Sud au moment de la pandémie et décède le 13 avril 2020.

Du fait de la pandémie, ses obsèques ont lieu dans la stricte intimité familiale. Une cérémonie en son souvenir a été célébrée en l'église St Liboire, le 24 Avril 2021. Gilbert Trouillet et Bernard Timon y représentaient notre amicale.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute la famille et remercions ses enfants de nous avoir fourni de nombreux documents relatifs à la vie de Funay pendant la dernière guerre.

## Hommage à Marcel MARIETTE

Marcel MARIETTE, ancien professeur de sellerie à FUNAY et membre de l'Amicale des anciens du lycée FUNAY Hélène BOUCHER, est décédé à la suite d'une longue maladie le 16 Mai 2021 à l'âge de 87 ans.

Il était né le 15 Février 1934 au Mans et avait fait sa scolarité à l'école Jules Ferry.

Il est entré au centre d'apprentissage de CAVAINAC pour apprendre le métier de selliers. Muni de son CAP il a travaillé dans plusieurs entreprises jusqu'en 1954, date de son service militaire, effectué pendant 27 mois au Maroc et en Algérie. Après son service militaire il se marie avec Monique, de cette union naîtront trois enfants.

En 1963, la section des selliers est transférée de Cavaignac à Funay nouvellement construit, c'est à cette époque qu'il entre à Funay pour enseigner le métier.

Depuis son arrivée dans cet établissement, il a toujours participé à l'action de l'Amicale des anciens en priorisant le devenir de ses apprentis notamment en aidant au placement de ses élèves dans les entreprises. A cette époque la renommée de la formation des selliers à Funay dépassait bien loin les limites du département.

Au cours de sa carrière il a formé de nombreux apprentis devenus par la suite de vrais professionnels. Très doué en dessin artistique et fervent de bandes dessinées, nous lui devons la couverture de notre bulletin annuel de cette époque, ainsi que de nombreux dessins humoristiques quand nous organisions des rallyes.

En 1994, il a pris une retraite bien méritée et depuis cette date il a toujours fait partie du bureau de l'amicale des anciens.

Très persuasif dans ses propos, il savait au nom de l'amicale inciter ses anciens collègues à cotiser pour notre association.

Malheureusement pour des motifs qui nous sont inconnus cette section de selliers a été arrêtée il y a quelques années par l'éducation nationale.

Le bureau de l'amicale était représenté lors de ses obsèques.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa femme, ses enfants et toute la famille.

Marcel MARIETTE a fait partie de ces hommes indispensables à la formation professionnelle de notre jeunesse.

Jean Pierre GAUTIER

**Bernard Monteiro et Chantal Georges** avaient, au nom de l'Amicale, adressé à la Famille de Marcel, pour témoigner de notre soutien, cette petite carte :

*Chère madame Mariette et ses enfants,*

*Nous sommes très peiné par le malheur qui vient de vous frapper.*

*Au nom des amis de l'amicale des anciens élèves de Funay  
Nous partageons de tout cœur votre chagrin et même si les  
mots sont quelquefois dérisoires nous pensons beaucoup à  
vous.*

*Nous éprouvons pour Marcel une grande fierté. Sa longue  
carrière dans l'Éducation Nationale, comme Professeur de  
Sellerie est le témoignage d'un profond respect.*

*Nous garderons de Marcel, sa gentillesse, son dévouement,  
son courage et sa grande générosité.*

*Ci-jointe une belle photo de Marcel en février 2005*

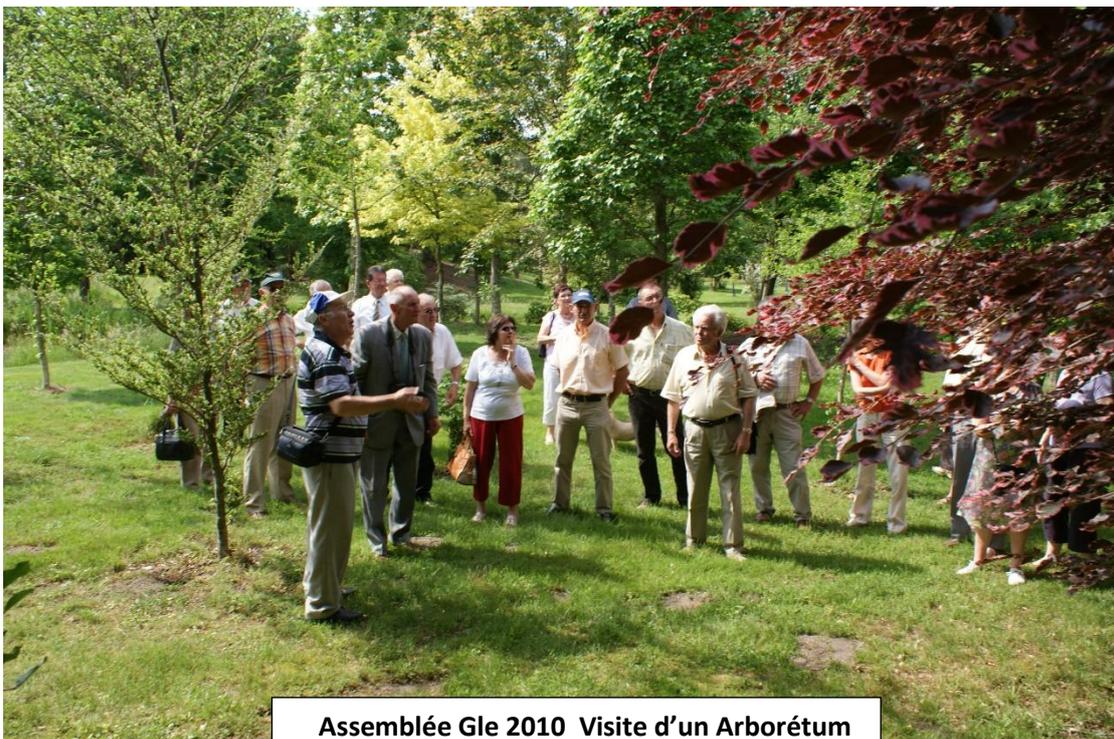
*Nous vous adressons au nom de l'amicale des anciens élèves  
de Funay nos sincères condoléances.*

*Nous vous embrassons très fort.*

Familles:

Amicale de Funay

Bernard Monteiro  
Chantal Georges



**Assemblée Gle 2010 Visite d'un Arborétum**

# Nos Annonceurs

## Sont nos Amis

## et notre

## Soutien

Leur aide nous est indispensable,

Vous aussi, faites leur confiance !

Cette année, notre bulletin sera répertorié sur  
notre site Internet dont nous vous  
communiquerons les coordonnées par Mail, et  
sur le site du Lycée, ce qui permettra un accès  
à tous les Professeurs, à tout le Personnel, et à  
tous les élèves.





LYCEE  
PROFESSIONNEL

FUNAY HELENE BOUCHER  
LE MANS



Lycée Professionnel  
Le Mans

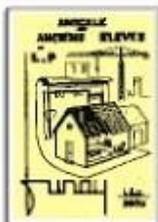


LYCÉE  
DES  
MÉTIERES

Pays de la LOIRE



AMICALE des ANCIENS  
FUNAY Hélène BOUCHER



Amicale des Anciens du lycée professionnel FUNAY - HELENE BOUCHER  
157 rue Henri champion - 22 Rue Rodolph Diesel BP 23320 - 72003 Le Mans Cedex  
Tél : 06 83 19 64 14 Email : amicale.funay.hboucher@gmail.com